N° 2687
58e année
du 20 octobre
au 2 novembre 2005
Prix : 3€ (20 F)

L'ACTION FRANÇAISE 2000

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier
LA CRISE MODERNE DE L'AUTORITE
par
Stéphane BLANCHONNET
Pierre CARVIN
Gaël Olivier FONS
Michel FROMENTOUX
Alain RAISON
(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4
POLITIQUE FRANÇAISE
– Le *Forum pour la France* reste mobilisé
par Pierre PUJO
– Les récidivistes et les irresponsables
par Aristide LEUCATE

Pages 5, 6 et 16
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
– Allemagne : la "grande coalition"
par Pascal NARI
– Impressions de Monténégro
par Gérald BEIGBEDER
– La Russie et ses perspectives
par André PERTUZIO
– La Catalogne en marche vers la sécession
par Pierre HILLARD

Pages 11, 12 et 13
HISTOIRE
– Monsieur de Charette a dit...
par Michel FROMENTOUX
– Qui se souvient de Trafalgar ?
par Anne BERNET
RELIGION
– Le calvaire des catholiques français
par Michel FROMENTOUX
ARTS–LETTRES–SPECTACLES
– Journée de lecture : Chasseurs de têtes
par Pierre LAFARGE
– Échos d'Italie
par Anne BERNET

Page 14
CHRONIQUE
— "Tout bien pesé"
par Jean-Baptiste MORVAN
LE TRÉSOR DE L'A.F.
– L'*Enquête sur la Monarchie* de Charles Maurras
par Aristide LEUCATE

PAYS RÉEL - PAYS LÉGAL
Le fossé se creuse

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Les égouts du paradis financier

Les Français ont en mémoire les aventures d'Albert Spaggiari, dont le célèbre "casse" de la Société générale à Nice a inspiré un film, *Les égouts du paradis*. Son scénariste n'est apparemment pas le seul à prendre la pègre pour modèle : Hewlett-Packard, la multinationale américaine productrice d'ordinateurs et autres matériels informatiques, vient de commettre un acte similaire dans la région grenobloise, où elle a bénéficié d'environ 12 millions de francs généreusement accordés par les collectivités locales.

Le président du Conseil général de l'Isère a d'ailleurs porté plainte pour tenter de récupérer les fonds...

Aides indirectes

Avant de s'implanter au pied des Alpes, il y a près de trente ans, HP a fait miroiter des créations d'emplois à plusieurs sites rivaux. Les zones économiques candidates se sont alors mobilisées pour lui offrir le maximum d'atouts. En principe, les aides publiques aux entreprises sont interdites par l'Union européenne, au nom du respect des sacro-saints principes de la concurrence, mais dans la pratique, entre spécialistes de la haute finance, il y a toujours un moyen de parvenir à ses fins en restant dans les larges limites de la légalité.

La firme américaine a donc bénéficié d'aides indirectes, dont le montant dépasse de beaucoup les sommes avancées dans la presse. Elle a demandé et obtenu des aménagements financés par les communes de l'Isle d'Abeau dans l'agglomération lyonnaise et d'Eybens dans la banlieue grenobloise, ainsi que par le département de l'Isère. En plus des routes et autres dessertes prioritaires, les collectivités territoriales ont même dû lui construire un tunnel aux portes de Lyon ! Albert Spaggiari, lui, n'avait pas osé faire entamer par la banque les travaux qui allaient lui permettre de la dévaliser…

Le tunnel de la mondialisation

Ce tunnel, réservé aux seuls usages d'HP, est révélateur de son comportement et de celui de toutes les multinationales : il leur permet de mieux pratiquer la mondialisation ! Cet ouvrage d'art installé à l'Isle d'Abeau facilite les déplacements des clients de l'hôtel construit en bordure d'autoroute, désireux de rejoindre l'usine qui se trouve de l'autre côté de la voie rapide. De cette façon, les collaborateurs de passage sont accueillis dans les meilleures conditions, un aéroport et une gare TGV se trouvant de plus aux alentours.

Venu en séminaire pour ausculter une filiale qui marche, le personnel international de la firme rejoindra d'autant plus facilement son lieu d'attache temporaire, pour préparer l'implantation d'un nouveau site, et délocaliser celui installé en Isère… Ainsi vivent et prospèrent les "saigneurs" de l'emploi et de la haute finance.

Henri LETIGRE

Dimanche 13 novembre à 12 h 30

Grand banquet des Amis de l'Action française

Tous renseignements en page 16

M 01093 - 2687 - F: 3,00 €

MAYOTTE
À l'État de faire son devoir

■ ***Mansour Kamardine, député de Mayotte, a remis à François Baroin, ministre de l'Outre-Mer, le 12 octobre, une pétition signée par plus de 10.000 Mahorais réclamant une consultation sur l'immigration clandestine.***

L'exaspération des Mahorais devant les proportions prises par l'invasion des clandestins est compréhensible. Ces derniers, venus des Comores et de Madagascar, représentent maintenant un quart de la population. Le 28 septembre, plusieurs centaines d'entre eux manifestaient au chef-lieu Mamoudzou contre les déclarations du ministre sur une restriction de l'application du droit du sol. Ils jetaient des pierres contre la mairie et le nouveau commissariat et saccageaient le bar du 5/5 ainsi que la permanence U.M.P. du député...

Cela dit, un référendum sur l'immigration exacerberait les passions et ne résoudrait rien. À plusieurs reprises, les Mahorais ont exprimé par référendum leur volonté de demeurer français, cela suffit. L'État français leur doit la protection contre les intrusions étrangères. À lui de remplir sa mission en prenant toutes les dispositions policières ou législatives nécessaires.

Le député Kamardine a rédigé une proposition de loi relative au renforcement des dispositions de lutte contre l'immigration clandestine à Mayotte. Il faut espérer qu'elle sera adoptée sans tarder par le Parlement.

P.P.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- *Politique :* Georges Ferrière, Yves Lenormand
- *Politique étrangère :* Pascal Nari
- *Chronique militaire :* Bernard Guillerez
- *Économie :* Henri Letigre, Serge Marceau.
- *Enseignement, famille :* **Michel Fromentoux,** chef de rubrique
- *Sciences et société :* Guillaume Chatizel,
- *Outre-mer :* Pierre Pujo
- *Médecine :* Jean-Pierre Dickès
- *Livres :* René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- *Arts-lettres-spectacles :* Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- *Cinéma :* Alain Waelkens
- *Combat des idées :* Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- *Art de vivre :* Pierre Chaumeil
- *Chroniques :* Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- *Maquettiste :* Grégoire Dubost
- *Photos :* François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Le Forum pour la France reste mobilisé

Le Forum pour la France a effectué sa rentrée à l'Assemblée nationale le 10 octobre avec une nombreuse participation. La preuve que ses membres ne se sont pas démobilisés depuis la victoire du "non" !

La vigilance des souverainistes demeure intacte

L'ambassadeur **Pierre Maillard** présidait. Il a incité les représentants des vingt-cinq associations membres du Forum présents aux côtés des personnalités souverainistes à pousser leur réflexion sur quelques grands thèmes d'actualité : quelle Europe voulons-nous ? Le libéralisme doit-il être un dogme ? La démocratie, aujourd'hui galvaudée, est-elle devenue un mot vide de sens ? Questions importantes...

Henri Fouquereau, secrétaire général du Forum, qui a animé toute la séance, a souligné la nécessité de faire adopter la T.V.A. sociale qui est approuvée par Maurice Allain et qui protégerait le travail français.

Feue l'Armée française

Jacques Myard, député des Yvelines, a fixé un objectif : faire revenir le pouvoir de Bruxelles à Paris. Pour lui, le prochain président de la République sera souverainiste, dans la suite du non du 29 mai.

L'amiral Debray a attiré l'attention sur le Corps de réaction rapide (C.R.R.) constitué récemment à Lille pour les interventions extérieures. Il est prévu que la langue de travail sera l'anglais. Pourra-t-on encore parler d'une armée française, en dehors de celle qui défile le 14 juillet sur les Champs-Élysées ? À l'École navale et dans l'armée de l'Air il est devenu obligatoire d'obtenir un diplôme d'anglais, même pour des tâches mineures. Et l'amiral Debray de poser la question : cette langue anglaise imposée aux militaires français est-elle conforme à la Constitution qui prescrit aux serviteurs de l'État de n'user que de la langue nationale ?

Le vote familial

Philippe Bourcier de Carbon, spécialiste de la démographie, a montré comment la politique familiale, favorable à la natalité, développée après la guerre, avait maintenant changé de bases : les allocations familiales relèvent désormais de la politique des revenus ; on n'aide plus également toutes les familles mais les plus déshéritées. Philippe Bourcier de Carbon préconise le vote familial, suivant le principe que tout citoyen doit être représenté par son tuteur légal. une vieille revendication qu'il faudra bien satisfaire un jour !

L'ambassadeur **Albert Salon**, président du Front francophone international, a apporté des suggestions sur les objectifs à atteindre en matière de francophonie : ainsi, introduire la francophonie dans la Constitution française, donner la priorité aux pays francophones dans les aides au développement, obtenir que les administrations renvoient à Bruxelles tous les documents européens rédigés uniquement en anglais.

Paul-Marie Coûteaux a souligné que « **si l'Europe est en panne l'intégration continue** ». Il a dénoncé le rôle pervers de la Cour de justice européenne qui, désormais envisage de prononcer des sanctions pénales à l'encontre des contrevenants aux directives européennes.

Étienne Tarride a dénoncé ce pouvoir des juges que les Anglo-Saxons reconnaissent comme "l'état de droit". Cela conduit à un total arbitraire.

L'éclatement de la France

Pierre Hillard a décrit le processus par lequel, sous le signe de l'Europe, on s'emploie à développer la coopération transfrontalière et à susciter de nouvelles entités économiques et bientôt politiques. Ces régions n'auront, dans l'avenir, de rapports qu'avec Bruxelles. On s'oriente ainsi vers une Catalogne élargie au Roussillon et à une partie du Languedoc et vers un pôle autour de Genève, à cheval sur la France et la Suisse.

Nicolas Dupont-Aignan a clos la séance en définissant les orientations qu'il compte poursuivre avec son club "Debout la République" ; avant tout, il a affirmé qu'il fallait briser le carcan européen et permettre à la France de retrouver sa marge de manœuvre. Il s'est montré très critique à l'égard de la récente convention de l'U.M.P. sur l'Europe tenue au début d'octobre. Il n'y a constaté aucun infléchissement par rapport aux positions antérieures. Selon lui, l'U.M.P. attend de laisser passer l'échéance 2007 pour, ensuite, nous resservir la Constitution européenne par morceaux.

En résumé, cette séance du Forum pour la France a montré que la vigilance et la combativité des souverainistes étaient intactes. Ils ne sont pas résignés à se laisser voler le "non" du 29 mai, mais au contraire à l'amplifier en développant toutes ses conséquences et en préparant le réveil de la France.

Pierre PUJO

LE CRÉNEAU

Pour le retour du franc

● ***LA GAZETTE DE LA PRESSE FRANCOPHONE***, organe de la l'Union de la presse francophone (U.P.F.), publie dans son numéro de septembre-octobre 2005 un article demandant avec vigueur le rétablissement du franc, « **un impératif pressant** ». Il est signé d'un journaliste québecois, Jean-Marc Léger, qui a été secrétaire général de l'Agence culturelle et technique (aujourd'hui l'A.I.F.).

L'auteur rappelle que « **le peuple français n'a jamais été réellement ni clairement consulté à propos du sort de la monnaie nationale et de son remplacement par l'euro** ». Le traité de Maêstricht qui a prévu le changement de monnaie n'a été approuvé que de justesse en 1992 (51 % des suffrages) et la campagne qui a précédé le référendum a été « **carrément malhonnête** ». Le peuple français « **aurait-il été vraiment appelé à se prononcer que la réponse aurait été massivement en faveur du maintien du franc** ».

Jean-Marc Léger réclame le retour aux monnaies nationales : «**....ces monnaies européennes, et le franc plus que les autres, font partie intégrante de l'identité nationale, de l'histoire nationale et illustrent avec une particulière éloquence la diversité des cultures en Europe** [...].

Pourquoi le président Chirac ne déciderait-il pas de tenir un référendum sur cette question majeure ? Une question unique et claire : souhaitez-vous le maintien de l'euro ou le rétablissement du franc ? »

Un référendum que Chirac aurait cette fois toutes les chances de gagner...

Sur le plan économique, le retour au franc aurait bien des avantages. L'économie de la Grande-Bretagne, qui a conservé la livre, est « **a plus prospère de l'Europe occidentale et de l'Europe des Vingt-cinq en général** ». Puisse l'article de Jean-Marc Léger avoir un retentissement !

Une nouvelle ligne pour le F.N.

● **DEUX JOURS APRÈS** la fête des B.B.R. (Bleu-Blanc-Rouge), qui a repris cette année (les 8 et 9 octobre) au Bourget, Jean-Marie Le Pen a remplacé Carl Lang, secrétaire général du Front national depuis une vingtaine d'années, par Louis Aliot. Dans son ***LIBRE JOURNAL*** (numéro 360), Serge de Beketch révèle les dessous du changement : « **La décision d'écarter Carl Lang procède d'une volonté de modifier l'image du Front national dans le sens voulu depuis déjà plusieurs années par la "génération Le Pen", changement qui passe forcément par une mise à l'écart des cadres fondateurs comme Jean-Pierre Revau, Pierre Descaves, Christian Baeckroot pui, probablement, Martial Bild et Roger Holeindre** ». Bigre ! Ça fait une belle charrette ! Aliot serait chargé de préparer les élections de 2007.

Qui est Louis Aliot ? 36 ans, docteur en droit, il a été directeur de cabinet de Jean-Marie Le Pen. Dans la famille de son père, d'origine ariégeoise, on appartenait à la gauche républicaine et radicale, dans celle de sa mère (établie en Algérie), on était communiste.

Louis Aliot a joué les procureurs pour demander l'exclusion (récente) de Jacques Bompart, le maire d'Orange, des instances dirigeantes du Front national. La presse de gauche, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, parlent de lui avec intérêt. Il est vrai qu'il se démarque de Bruno Gollnisch et de Jean-Claude Martinez.

Le Pen aurait choisi Aliot pour « **appliquer la nouvelle stratégie d'un Front lisse politiquement correct et surtout laïque (cela s'impose en ce centenaire de 1905...) telle que définie par Jean-Claude Martinez et qui tient en peu de mots : "Abandonnez la ligne Jeanne d'Arc"** ».

L'élection présidentielle de 2007 fait décidément perdre la tête à certains. Mais qu'importe : si le Front national abandonne Jeanne d'Arc, l'Action française sera toujours là pour continuer à l'honorer !

Arbitraire présidentiel

● **ALAIN DUHAMEL** publie dans ***LIBÉRATION*** (12/10/05) une analyse pertinente sur *La monarchie diplomatique*. Soulignant que Jacques Chirac est favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne à l'encontre du sentiment de la grande majorité des Français, il écrit : « **Cette situation baroque est parfaitement constitutionnelle. Les institutions de la Vᵉ République organisent minutieusement la primauté du chef de l'État pour tout ce qui touche à la politique étrangère et à la défense** ». Le président dispose en la matière d'un total arbitraire. Il n'est soumis à aucun contrôle : « **En France** [...]**, le Parlement ne peut le mettre en cause. Le gouvernement lui obéit au doigt et à l'oeil. Cela vaut dans tous les domaines mais cela culmine en politique étrangère**.

Dans ce secteur, la démocratie française est un mythe absolu, ce qui, sauf à croire à l'infaillibilité présidentielle, est à la fois choquant et dangereux. »

Ce qui est "choquant et dangereux", c'est qu'un président élu dispose d'un tel pouvoir, mais non que le chef de l'État ait la maîtrise absolue de la politique extérieure. Pour avoir l'assurance que celui-ci prendra les meilleures décisions possibles, il faut qu'il soit un roi car, alors, son intérêt se confond avec celui de la nation, alors qu'un politicien occupant le pouvoir d'une façon passagère sera tenté d'obéir à des considérations personnelles (mégalomanie par exemple) ou idéologiques. L'arbitraire présidentiel est dangereux. L'arbitraire royal en politique extérieure est une sécurité pour le pays.

Jacques CEPOY

LE FOSSÉ SE CREUSE

PAR PIERRE PUJO

Mardi 4 octobre, des centaines de milliers de Français défilaient à Paris et en province à l'appel des syndicats en revendiquant l'augmentation de leur pouvoir d'achat et la sauvegarde de leurs emplois. Pour rituelles qu'elles fussent, ces manifestations exprimaient une défiance profonde à l'égard du gouvernement.

Au même moment, à la tribune de l'Assemblée nationale, le Premier ministre réglait ses comptes avec le ministre de l'Intérieur. M. Sarkozy ayant précédemment préconisé une **« rupture »** avec le **« modèle social »** français, M. de Villepin lui répondait avec une vigueur inattendue que les ruptures conduisaient à **« la révolution »**, et celle-ci à **« un bain de sang »**. Un plongeon dans l'histoire tourmentée de la France depuis plus de deux siècles. Tout de même, M. de Villepin donne une fâcheuse idée de ce qu'a été l'événement fondateur de la république qu'il sert et des autres révolutions qui en ont découlé !

Vers l'enlisement

Cela dit, M. de Villepin n'a pas tout à fait tort, M. Sarkozy non plus. Il est vrai qu'une remise en ordre générale des pesanteurs de notre État-providence et des innombrables privilèges inavoués, y compris parmi ceux qui se font passer pour les damnés de la terre, susciterait, dans un peuple aux **« tendances éruptives »** (*dixit* le Premier ministre), des émeutes aux conséquences imprévisibles. Il est vrai aussi que sans une "rupture" avec des pratiques et des institutions trop souvent parasitaires ou paralysantes, il sera vain de vouloir réformer ce pays. Se borner à vouloir **« adapter, moderniser le modèle social »** comme le fait M. de Villepin, ne changera pas fondamentalement les données de la situation.

L'erreur de M. de Villepin est de croire qu'en un an et demi (à peine) il pourra résoudre les problèmes fondamentaux de la France et faire en sorte qu'elle ne vive plus à crédit, faisant supporter le poids de la dette publique sur les générations futures. L'erreur de M. Sarkozy, c'est de laisser entendre qu'élu président, il pourra trancher dans le vif du tissu social et mettre à la raison les modernes féodalités. Il sera empêtré dans ses engagements électoraux et son souci de ne pas perdre la faveur populaire dont il aura bénéficié le temps d'un scrutin.

Le problème des réformes ne pourra commencer à recevoir des solutions que lorsque la France sera dirigée par un pouvoir fort bénéficiant de la durée. Un président français ne dispose même pas des trois ou quatre années dont profite son homologue américain pour imprimer sa marque dans la politique des États-Unis... Les rodomontades de M. Sarkozy ne sont que du vent.

Ni "rupture", ni "adaptation", ce qui apparaît le plus probable pour les années à venir, c'est plutôt l'enlisement de la France dans ses scléroses et ses vieux travers, les Français ne supportant plus, comme les Romains du temps de Tacite, ni leurs maux, ni les remèdes à leurs maux...

Le contraste que nous signalons plus haut entre la rue en effervescence et les querelles politiciennes n'est pas de nature à restaurer l'image des hommes politiques. Selon un sondage publié le 10 octobre par *Le Parisien*, les Français les mettent au dernier rang des catégories sociales pour lesquelles ils ont de l'estime : 22 % seulement ! Pourtant, que de mal les politiciens se donnent pour leur plaire ! Sauf exception, les Français méprisent des hommes marqués par trop de promesses démagogiques de leurs semblables. Ils ont pris l'habitude de relativiser leurs discours...

Erreurs et maladresses

Dans la crise de la Société nationale Corse Méditerranée (S.N.C.M.), M de Villepin est venu à bout de l'obstruction de la C.G.T., a obtenu la reprise du travail et finalement imposé sa solution destinée à permettre la poursuite de l'activité de la société. Mais cela ne fait pas oublier ses erreurs et ses maladresses. Il avait, certes, hérité d'une situation catastrophique où la S.N.C.M. accumulait année après année les déficits. Depuis 1991, l'État avait dû débourser 1,2 milliards d'euros pour maintenir à flot la société. Sa gestion avait été déplorable, comportant de multiples gabegies dues au chantage des syndicats ; elle n'assurait même pas un service continu aux usagers du fait des grèves à répétition.

Le gouvernement n'a d'abord vu d'autre solution que de passer du tout-État au tout-privé et a chargé le préfet régional de Provence-Côte d'Azur de procéder à l'opération. Face à la grève des marins, il a alors battu en retraite en consentant à maintenir à 25 % la participation de l'État dans le capital, puis en faisant une place aux représentants des salariés. Finalement, le dépôt de bilan a été évité de justesse, après beaucoup de gâchis.

On peut se demander s'il était fatal que la crise prît un tour aussi dramatique. Le gouvernement n'aurait-il pas pu, dès le début, proposer la solution à laquelle on est parvenu ? La crise aura coûté cinq millions d'euros à la société et des pertes importantes à de nombreuses entreprises de Marseille et de Corse. Et l'on n'est pas à l'abri de rebondissements. La nouvelle direction devra faire le ménage : comment la C.G.T. et le S.T.C. accueilleront-ils ses décisions ? Les deux syndicats sont-ils résolus à coopérer au sauvetage de l'entreprise ?

Petit commissionnaire

Après la S.N.C.M., M. de Villepin va devoir traiter le dossier de la privatisation d'E.D.F. et de son entrée en Bourse, où il trouvera de nouveau en face de lui la C.G.T., puis celui de la privatisation des sociétés d'autoroute, cette dernière opération étant destinée à réduire une dette publique abyssale.

On a le sentiment que le gouvernement n'a pas de pensée directrice sur le rôle de l'État dans la vie économique et sociale. Pressé par la Commission européenne, il privatise et libéralise sans marquer les limites de son désengagement. Dans l'affaire de la S.N.C.M. il aurait dû apporter les précisions nécessaires au lieu de laisser la C.G.T. se présenter en défenseur du service public.

Nos dirigeants actuels manquent aussi d'une pensée directrice sur la souveraineté de la France. Quand Thierry Breton fait la navette entre Marseille et Bruxelles pour négocier avec la Commission le plan de sauvetage de la S.N.C.M., le ministre des Finances apparaît comme le petit commissionnaire des technocrates européens. Le pouvoir serait-il donc passé de Paris à Bruxelles ? Le plan d'économies de la S.N.C.M. devra avoir l'aval de la Commission !

Nos gouvernants s'accommodent fort bien de cette situation, pourtant humiliante. Malgré le "non" du 29 mai ils conservent pour objectif l'intégration de la France dans une Europe supranationale !

■

SIGNES DES TEMPS

Génocide culturel

Dans une intervouve au magazine *Bretons* de septembre, le P.D.G. de *TF1* Patrick Le Lay accuse la France de « **génocide culturel de la langue bretonne** » et déclare : « **Je ne suis pas Français, je suis Breton. Je suis un étranger quand je suis en France.** » Cette tentative d'opposer sentiment d'appartenance régionale et sentiment national est évidemment scandaleuse. Elle est même grotesque si l'on se souvient que le même Patrick Le Lay déclarait en 2004 : « **Pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible: c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible.** » En matière de génocide culturel, la France n'a donc pas de leçons à recevoir de la part de *TF1*...

Scandale d'Etat

« **A la minute où je vous parle,** avait indiqué le ministre de l'Intérieur lors de l'émission *Pièces à conviction* diffusée lundi 26 septembre sur *France 3*, **des arrestations ont eu lieu, ce sont des arrestations préventives, mais ceux qu'on est allé chercher savent pourquoi on est allé les chercher.** » L'effet d'annonce était spectaculaire mais l'émission avait été enregistrée cinq jours auparavant et Nicolas Sarkozy est donc soupçonné d'avoir mis en péril l'absolu secret entourant ce type d'opération afin de servir sa communication personnelle. Même si son cabinet a tenté d'expliquer que le ministre n'évoquait pas les arrestations faites le 26 septembre mais faisait référence à d'autres arrestations, cette affaire est un véritable scandale qui, en d'autres temps, aurait coûté sa place à l'hôte de la place Beauveau.

Presse vendue

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la réorganisation de la presse française a été faite dans le souci de son indépendance pour ne pas recréer la situation de la IIIe République où la presse appartenait aux industriels français. Avec Rothschild dans le capital de *Libération*, Hachette-Lagardère dans celui du *Monde* et des plus grands titres de la presse magazine, Dassault au *Figaro* et Bouygues contrôlant la première chaîne de télévision, nous sommes revenus plus de cinquante ans en arrière. Il ne faudra pas s'étonner, ensuite, d'être sous-informés.

Discrédit

76 % de nos concitoyens ne font "pas du tout" ou "plutôt pas" confiance aux hommes politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, indique un sondage *CSA* publié par *Le Parisien/Aujourd'hui en France*. Le discrédit de la classe politique est total et l'exaspération sociale à l'encontre du gouvernement ne peut pas trouver de projet alternatif politique dans une gauche engluée dans ses querelles intestines. Il est temps de changer de régime !

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Le sens du Banquet

■ **Dimanche 13 novembre, le grand banquet annuel des amis de l'Action française est un rendez-vous à ne pas manquer. Ce ne sera pas un de ces congrès politiques visant à promouvoir tel ou tel candidat à l'élection présidentielle de 2007. S'y retrouveront des "souverainistes", soucieux de poursuivre le combat national, pour que, après la victoire du "non" au référendum, la France récupère la maîtrise de son destin.**

S'y retrouveront aussi ceux qui, face à la foire d'empoigne que promet d'être la prochaine élection présidentielle, estiment que seul l'appel au Roi peut donner à la France un chef de l'État au-dessus des factions et des ambitions personnelles.

Participer au Banquet sera l'occasion pour certains de retrouver d'anciens amis. Ce sera surtout manifester la vitalité de l'Action française, sa vigilance nationale et sa capacité à apporter une solution au problème politique essentiel de la France.

Inscrivez-vous pour le Banquet *(voir page 16)***. En cas d'empêchement, envoyez-nous votre obole, aussi généreuse que possible pour la souscription du journal. Nous avons besoin d'une AIDE URGENTE pour assurer son existence : 60.000 euros. Merci d'avance !**

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio,* L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 16

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; M. Derville, 7,62 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mle Annie Paul, 15,24 ; Mme Bellegarde, 15,24 ; Mle Hélène Revol, 15,24 ; Gilles Bourgeois, 15,24 ; Mme Bernard Gancel, (3 mois), 45,73.

Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ;Georges Delva, 25 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; René Ampe-Mélis (4z trimestre), 95 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

Légion des Mille : Xavier de Lassus Saint-Geniès, 300 ; Anonyme, 1.000 ; Anonyme, 1.525 ;

Jean Guillemin, 50 ; Bernard Delaporte, 100 ; Henriette Lecumberri, 15 ; Bruno Gollnisch, 10 ; Georges Moly, 50 ; Daniel Léger, 80 ; Mle Françoise Rougier, 40 ; Michel Foache, 100 ; Louis Moret, 50.

Total de cette liste :	3.749,62 €
Listes précédentes :	22.904,19 €
Total :	26.653,81 €
Total en francs :	174.837, 53 F

LA SCIENCE NE PARLE PAS

Après la très belle cérémonie de la basilique Saint-Denis, qui avait eu le grand mérite d'illustrer la vigueur du sentiment monarchique en France, tout le monde s'en était rentré chez soi avec une ferme conviction : l'enfant mort au Temple était bien l'infortuné Louis XVII. *La science avait parlé*.

Or, contrairement à ce que semble indiquer cette personnification, la science ne parle pas. Elle ne fait que donner des résultats bruts, qui sont ensuite interprétés.

Et c'est le mérite de Philippe Boiry que de nous le rappeler. Son dernier livre, au titre évocateur de *Louis XVII avait-il deux cœurs ?*, reprend en effet l'enquête de Philippe Delorme, pour nuancer ses conclusions par ce qu'il est convenu d'appeller l'ombre d'un doute.

L'auteur démontre notamment la présence, dans le château de Froshdorf, lieu de l'exil du comte de Chambord, de deux cœurs présentés comme étant celui que le docteur Pelletan aurait prélevé sur la dépouille du malheureux enfant décédé au Temple en 1795. La première question qui se pose est, dès lors, de savoir lequel des deux cœurs a été analysé, et la seconde, pourquoi l'autre ne l'a pas été. Étant donné que deux cœurs d'enfants, celui du Dauphin mort en 1789, et celui de l'enfant du Temple, ont séjourné à l'archevêché de Paris, n'y aurait-il pas pu y avoir confusion entre les deux ? Cette question est d'autant plus importante que les autorités scientifiques en matière d'embaumement certifient que les méthodes de l'époque n'avait d'embaumement que le nom, et ne sauraient être décelées sur un organe ayant plus de deux cents ans.

Enfin l'analyse ADN du cœur supposé de Louis XVII n'a prouvé que sa parenté probable avec la famille de Habsbourg, et non une quelconque attribution définitive, ce qui est, compte tenu du temps écoulé, impossible. Le docteur Pascal, éminent spécialiste de biologie moléculaire auprès des tribunaux, aurait certifié à Philippe Delorme que sa démonstration **« ne tiendrait jamais devant une Cour d'assises »**.

En conclusion, nous laissons à Philippe Boiry la responsabilité d'affirmer que l'"affaire" Louis XVII ne pourra être considérée comme close que lorsque l'on aura fait subir des analyses scientifiques au second cœur de Froshdorf, au squelette de l'enfant du Temple, ainsi qu'à la dépouille de l'énigmatique personnage connu sous le nom de Naundorf, et enterré à Delft sous celui de "Louis XVII, roi de France et de Navarre".

Romaric d'AMICO

**** Philippe Boiry :* Louis XVII avait-il deux cœurs ? *Éd. de Paris, 420 p., 25 euros.***

Les récidivistes et les irresponsables

par Aristide LEUCATE

Un professeur de droit pénal écrivait que « **beaucoup de délinquants voient dans l'indulgence sociale moins une générosité qu'une faiblesse** ». Cette "indulgence" se manifeste depuis quelques décennies par un dévoiement manifeste de la "défense sociale". Cette doctrine née au XXe siècle et ardemment portée par Marc Ancel, haut magistrat à la Cour de cassation, prônait la re-socialisation du criminel, s'attardant davantage sur le criminel que sur ses actes.

L'"affaire" médiatico-politique de la récidive démontre l'incurie autant que la démagogie des gouvernements de droite ou de gauche.

Ce faisant, l'administration pénitentiaire devenait moins un lieu de réclusion qu'un moyen de rédemption quasi-systématique. La création d'un juge d'application des peines, directement inférée de la défense sociale, devait participer de ce processus de réhabilitation progressive du criminel. Mais toute l'attention portée au criminel a parfois occulté la victime. À la faute du délinquant vient se surajouter une improbable culpabilité de la victime métaphysiquement responsable du sort réservé à celui-là !

La technologie et la Justice

Il importe de rappeler ce contexte idéologique pour bien comprendre les soubresauts du débat actuel portant sur la récidive. La proposition de loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales, déposée le 1er décembre 2004 par le député U.M.P. Pascal Clément avant qu'il ne soit nommé garde des Sceaux, prévoit d'instituer, notamment, un dispositif de surveillance électronique mobile. Destiné entre autres aux criminels sexuels déjà condamnés définitivement ce dispositif se concrétiserait par le port d'un bracelet électronique commandé par satellite (G.P.S.).

Le bât blesse pourtant puisque ce système de surveillance déjà pratiqué en Espagne, en Angleterre, au Pays de Galles et aux États-Unis (Floride) serait d'application rétroactive. Il viserait, en effet, toutes les personnes condamnées antérieurement à la promulgation de la nouvelle loi. Les levées de bouclier suscitées par cette annonce, tant dans le milieu judiciaire que dans le marigot politique, mettent en avant un risque d'inconstitutionnalité de cette loi qui violerait le sacro-saint principe de non rétroactivité des lois érigé au rang constitutionnel.

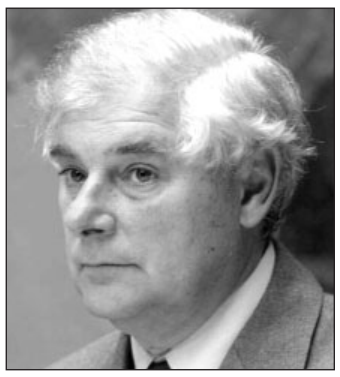

Pascal Clément
Il a fait machine arrière

Le ministre de la Justice lui-même avait exhorté les parlementaires à courir « **le risque d'inconstitutionnalité** ». Alors que les médias font des gorges chaudes des cas particulièrement odieux de récidivistes (Jean-Claude Bonnal, Patrick Trémeau, Jean-Luc Cayez, Jean-Luc Blanche, *etc.*), il importe de ne pas perdre de vue la mission essentielle incombant à tout gouvernement : garant de l'intérêt général, celui-ci se doit de purger la société de tout se qui y porterait atteinte.

La non rétroactivité des lois

La polémique actuelle appelle quelques commentaires. D'abord, il est douteux qu'un serviteur de l'État puisse encourager aussi ouvertement à s'affranchir de la "loi", à quelque hauteur qu'elle se situe dans la pyramide des normes (Constitution ou simple arrêté). Ensuite, quant au principe de non rétroactivité de la loi pénale affirmé par l'article 112-1 du Code pénal, il convient de préciser que s'il est un corollaire du principe de légalité (selon lequel nulle infraction ne peut être créée, nulle sanction ne peut être infligée sans une loi préalable), il n'en est pas moins assorti d'exceptions, comme le prévoit d'ailleurs notre Droit criminel.

Parmi celles-ci, il en est une qui permet de substituer une loi pénale plus douce à une incrimination plus sévère. Il appartient, dès lors, au législateur, d'introduire une nouvelle exception dans le Code pénal qui autoriserait à munir d'un bracelet électronique les délinquants sexuels en liberté surveillée ou non, dont la condamnation serait devenue définitive. On signalera que depuis le 1er juillet 2005, près de 20 000 de ces personnes ont été enregistrées au Fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles, sans que ce procédé ait encouru le moindre grief d'inconstitutionnalité. On peut donc conjecturer que le bracelet électronique sera exempté d'un tel vice par le Conseil constitutionnel.

L'État des irresponsables

Cependant, rien n'est moins sûr dans la mesure où, rompant avec le devoir de réserve qui sied à tout magistrat, Pierre Mazeaud, président du Conseil constitutionnel, a cru opportun de « **réagir** » face à la « **défiance** [d'un] **garde des Sceaux** […] **vis-à-vis de la Constitution** ». Dans ce qu'elle peut avoir d'épidermique et parce qu'elle alimente inutilement une polémique, cette réaction ne fera que renforcer l'opinion de ceux qui, en France, pensent que le Conseil constitutionnel est moins un véritable juge qu'un organe politique, à l'instar de la Chambre basse.

Devant ces désapprobations, le garde des Sceaux a fait machine arrière en décidant que le bracelet électronique ne sera plus qu'une modalité d'exécution de la sanction pénale. Le tintamarre politico-médiatique aura finalement eu raison de cette politique de la Justice menée à courte vue…

Une fois de plus, cette "affaire" médiatico-politique de la récidive, démontre l'incurie autant que la démagogie des gouvernements de droite ou de gauche. Le "tout-idéologique" de gauche ou le "tout-répressif" apparent de droite sont aux antipodes de l'idéal de Justice qui commande de ne pas jeter le glaive dans la balance pour reprendre le mot du regretté Jean-Marc Varaut. Seul un roi serait capable d'assumer sans passion cette fonction régalienne par excellence.

■

NOTE DE LECTURE

Médias et faux témoins

Attaquer pour se défendre, c'est l'option choisie par Dominique Baudis, président du C.S.A. et ci-devant maire de Toulouse, accusé par deux anciennes prostituées, d'avoir participé à des viols et des séances de torture sur des victimes à peine sorties de l'enfance. Ces accusations trouvent un écho dans une certaine presse et la rumeur enfle. Il n'y a pas de fumée sans feu, n'est-ce-pas ?

Dominique Baudis décide donc de réagir en public au cours du journal télévisé et de répondre aux questions très directes de Claire Chazal. C'est par la presse qu'il a appris qu'il avait été le complice de Patrice Alègre – assassin condamné à perpétuité et proxénète –, qu'il avait entretenu des relations suivies avec des prostituées qu'il martyrisait et, qu'en présence d'autres personnalités de Toulouse, il participait à des soirées sado-maso où la cocaïne circulait à profusion.

De quand datent ces soupçons, qui peut lancer de telles accusations ? De l'époque où Baudis s'est élevé contre la diffusion de films pornographiques à la télévision, et d'une presse locale très politisée, avide de revanche et voyant dans l'ancien maire un empêcheur de danser en rond. Dans sa défense, Baudis cite les titres des journaux et le nom de leurs inspirateurs.

Un énorme déballage, un flot de boue, des mensonges estampillés, pièces à conviction, de faux témoins, mais aussi de faux amis qui ne veulent surtout pas faire de vagues quand un parcours politique personnel s'annonce prometteur. Chacun y reconnaîtra les siens.

Un gros livre tout simplement écœurant sur le niveau de notre démocratie locale, et qui montre jusqu'où peuvent aller manipulation et acharnement médiatiques. Mais pour être lavé de tous soupçons Baudis a du se battre. Un "comment" dans lequel, au demeurant, on ne s'embête pas.

Michel JANVIER

**** Dominique Baudis :* Face à la calomnie. *Éd. Fixat. 318 pages, 19,90 euros.***.

À RETENIR

● **L'INSEE prévoit une croissance de 1,50 % en 2005 et met en doute l'objectif de 2,25 % du gouvernement pour 2006.**

● ***LE FIGARO* a changé de maquette le 3 octobre. Nicolas Beytout, directeur de la rédaction, annonce que le** *« "nouveau* Figaro"*... veut être à la fois ouvert et engagé, libéral et européen »*. **Il sera quand même rédigé en français...**

● **Le 12 ocobre 2005, Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense a affirmé péremptoirement que** « l'Europe a vocation à devenir une puissance politique ». **Elle a déjà oublié le "non" du 29 mai. Pour elle, l'armée française est appelée à être absorbée au sein d'une armée européenne...**

ALLEMAGNE

La "grande coalition"

par Pascal NARI

Elle était inscrite dans les résultats des élections allemandes et nous l'avions prévu : c'est une "grande coalition" des deux principales forces politiques du pays qui le gouvernera. Les manœuvres du chancelier sortant Schröder n'ont fait que retarder l'issue logique. Le gouvernement sera dirigé par Mme Angela Merkel. Cette physicienne de 51 ans, protestante, fille de pasteur, mariée mais sans enfant, qui plus est, originaire de l'ex-R.D.A., a adhéré à la C.D.U., à dominance catholique en 1990. Helmut Kohl l'a nommée ministre des Femmes et de la Jeunesse en 1991, puis de l'Environnement en 1994. Elle a été élue secrétaire générale du parti en 1999 et sa présidente en 2000.

L'alliance exclusive de rigueur avec Paris ne fonctionnera probablement plus de la même façon..

La voici à la tête de la première puissance économique du continent européen et du pays le plus peuplé de l'U.E. (en attendant la Turquie !). Une révolution culturelle.

Après de longues négociations, un premier arrangement est conclu : le S.P.D. aura huit ministres dont un avec le titre de vice-chancelier. Il s'agit de Franz Münterfering, 65 ans, qui détiendra également le portefeuille du Travail et des Affaires sociales. La diplomatie allemande sera dirigée par Walter Steinmeir, 49 ans, qui fut ministre de la chancellerie du cabinet Schröder, un rôle de secrétaire général de la présidence de la République en France. Homme de l'ombre et de tous les secrets.

La coalition va fonctionner

Trois femmes sur huit figurent dans l'équipe de politiciens plutôt expérimentés que les sociaux-démocrates ont "délégué" au gouvernement. La gauche contrôle les postes davantage exposés aux mouvements sociaux et à la contestation. Cela constituera plutôt un atout pour le gouvernement Merkel, mais une garantie pour les syndicats et l'électorat de gauche. Donc, tout le monde se dit satisfait.

Les deux partis dits conservateurs, la C.D.U. et sa branche bavaroise, auront, entre autres la Défense, l'Intérieur, l'Économie.

Une fois les ministres désignés, un programme de gouvernement sera négocié. Les réformes "néo-libérales" proposées par Mme Merkel seront sans doute tempérées. On fera comme Schröder, à peine davantage. C'est peut-être la solution la plus sage et ce que les Allemands souhaitent.

Le climat politique et les mœurs parlementaires ne sont pas les mêmes en Allemagne qu'en France. La culture de consensus y est de rigueur. Donc, une fois les grandes lignes d'un programme gouvernemental arrêtées, il sera appliqué par l'ensemble de l'équipe. On a tort de penser le contraire dans certains milieux politiques et journalistiques parisiens.

Angela Merkel
La fin de l'immobilisme

Mme Merkel ne sera pas, non plus, un chef de gouvernement sans pouvoir. Selon la constitution, c'est le chancelier qui fixe les orientations de la politique générale du pays, effectue les arbitrages et prend les décisions politiques majeures. Rien n'indique que, malgré son caractère réservé et une certaine inexpérience, la "chancelière" en soit incapable.

La longue période d'immobilisme de la politique allemande commencée avec la décision de Schröder de faire procéder à de nouvelles élections prendra fin au cours des derniers jours de novembre lorsque l'ensemble de l'équipe sera fonctionnel et présenté au Bundestag.

Nouvelles orientations diplomatiques

Aucun changement spectaculaire n'est à attendre et ne pouvait d'ailleurs se concevoir sur le plan de la politique étrangère. En revanche, des petites "retouches" sont à prévoir malgré la présence à la tête de la diplomatie allemande du principal collaborateur et confident de Gerhard Schröder. En dépit de l'opposition de l'opinion et des positions de la C.D.U. (comme l'U.M.P. en France), l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ne sera pas remise en cause. Tout au plus l'Allemagne sera plus exigeante, posera des conditions, fera un peu traîner les choses malgré les pressions de Washington.

On peut prévoir que malgré la rencontre récente entre Vladimir Poutine et Angela Merkel et les sourires affichés, Berlin sera plus distante à l'égard de Moscou. Et ce, malgré les pressions des milieux d'affaires et de l'influence de nombreux dirigeants politiques. Mme Merkel est une "rescapée" du communisme, donc méfiante à l'égard de Moscou, bien que la politique de Poutine soit surtout nationale et empirique.

Il en sera probablement de même avec Paris, l'alliance exclusive de rigueur ne fonctionnera plus. La diplomatie française a eu probablement tort d'afficher ostensiblement sa préférence pour la victoire de Gerhard Schröder, cela laisse parfois des traces. D'ailleurs, à la C.D.U. et encore davantage chez ses puissants alliés bavarois, on ne cache pas attendre l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée pour reprendre les relations privilégiées de ces dernières années ! Il n'est pas non plus un secret que dans ces mêmes milieux on est beaucoup plus pro-américain (la C.D.U. était pour l'intervention en Irak) et davantage favorable à un renforcement de la coopération avec l'O.T.A.N., ce qui revient au même.

Pour une analyse plus poussée, il faudrait attendre la constitution définitive de l'équipe gouvernementale et son programme, ainsi que les réactions possibles au sein du parti même de la chancelière sur le rythme des réformes.

Dans l'ensemble, l'Allemagne d'Angela Merkel sera la même que celle de Schröder. Mais pas tout à fait.

■

Impressions de Monténégro

Au XVIIIe siècle le Monténégro maritime faisait partie de la République de Venise, le Monténégro intérieur était en réalité une principauté indépendante à la tête de laquelle régnèrent les princes-évêques de la dynastie Petrovic dont le plus illustre fut le grand réformateur et poète de langue serbe Petrovic Negoch.

Il faudrait cesser de "balkaniser" les Balkans et encourager les ententes entre les pays qui les composent.

Principauté indépendante

Au XIXe siècle après l'indépendance grecque et l'autonomie serbe, le Monténégro vécut dans un régime d'autonomie acceptée par l'Empire ottoman et protégé par les puissances européennes, surtout la Russie protectrice des orthodoxes.

En 1878 au traité de Berlin le Montenegro devint une principauté indépendante au regard du Droit international, et ce en même temps que la Principauté de Serbie. La dynastie Petrovic laïcisée se maintint à la tête de cet État.

Au XXe siècle, en 1910, la principauté fut érigée en royaume. Le Monténégro participa à la première guerre balkanique et s'agrandit tant sur la côte adriatique qu'à l'intérieur du pays au détriment de la Turquie.

Il participa à la Première Guerre mondiale aux côtés des Alliés et notamment de la Serbie. Le roi Nicolas II et le Voïvod Misic arrêtèrent les troupes autrichiennes et permirent ainsi l'évacuation de l'armée serbe vers l'Albanie, les vaisseaux français et Salonique sous le commandement du roi Pierre Ier et du prince-régent Alexandre.

Intégré dans la Yougoslavie

La disparition de l'Autriche-Hongrie en tant que telle, la création du "Royaume des Croates des Serbes et des Slovènes" (futur Yougoslavie) furent funestes au royaume de Monténégro qui venait de s'agrandir de la côte autrichienne ; à la suite d'un vote plus que douteux du parlement monténégrin, il fut incorporé à la Yougoslavie nouvelle. L'influence de la France ne fut pas étrangère à cette incorporation, comme à la centralisation de la Yougoslavie et au traitement injuste infligé au roi Nicolas II, lequel mourut à l'étranger en 1920.

Dans le nouveau royaume les Monténégrins trouvèrent des débouchés dans l'armée, la police, les douanes. Leur langue serbe, la religion orthodoxe et leurs traditions militaires facilitèrent leur incorporation.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale (1941-1945) le Monténégro fut proclamé indépendant sous influence italienne. Le prince du Monténégro résidant à Paris refusa de monter sur le trône dans de pareilles circonstances.

Avec le régime communiste de Tito, les Monténégrins retrouvèrent leurs postes de policiers, fonctionnaires, soldats, douaniers, etc. Ils furent de solides défenseurs de l'État communiste en place et des variations de Tito.

Organisations criminelles

Aujourd'hui, le communisme s'étant effondré, ils sont sous la domination d'organisations criminelles qui détiennent tous les leviers et qui sont soutenus par la majorité de la population qui se complaît dans des avantages et des trafics divers.

Il faudrait que, si référendum il y a (en 2006 ou plus tard), la majorité des inscrits et une majorité des deux-tiers soit prévues. Par ailleurs, les Monténégrins de l'étranger et notamment ceux de Serbie devraient être autorisés à voter. Sinon à la grande catastrophe de 1991, s'ajoutera une nouvelle catastrophe et la création d'un État officiellement mafieux en Europe.

Il est à souhaiter que la communauté étatique Serbie-Monténégro soit maintenue. Le prince actuel de Monténégro, qui est à 50 % français, arrière-petit-fils de Nicolas II, d'une intelligence, d'un contact et d'un savoir exceptionnels, architecte, pourrait jouer un rôle positif dans ce pays et ce dans le cadre d'un État Serbie-Montenegro. Cet État doublera sa place dans les Balkans de l'Ouest stabilisés – et dans l'Union européenne.

Ne pas continuer à "balkaniser" les Balkans est primordial. Au contraire il faut regrouper tous ces pays et ne pas détruire, pour commencer, ceux qui existent encore comme la Serbie-Monténégro. En fait il s'agit d'une réparation de la politique insensée de l'Allemagne, de l'Autriche et du Vatican en 1991 et de celle, par voie de conséquence, de la France et de la Grande-Bretagne qui ont entraîné les États-Unis en Bosnie-Herzegovine puis dans la province de Vieille-Serbie (Kossovo) en 1995 et 1999.

Il ne faut pas se faire d'illusions, il sera très ardu de faire comprendre aux populations de Serbie et du Monténégro que leur intérêt se trouve dans le développement de leurs relations avec l'Europe. Ces populations ont été égarées depuis 1945 par le communisme, la corruption et les illégalités à court terme dont leurs dirigeants, sans exception, leur donnent l'exemple et les encouragent dans ce sens, de façon à conserver le pouvoir. Une rééducation générale s'impose ainsi qu'une mise à l'écart de tous les dirigeants grands, moyens et petits et une poursuite de tous les trafiquants qui sont d'ailleurs souvent les mêmes.

Gérard BEIGBEDER

N.B. – Fin août 2005, le chef de la police du Monténégro, qui enquêtait sur un réseau de corruption, a été assassiné.

Précis texan de francophobie hystérique

Le volume intitulé Maudits Français ! *paraît encore plus explicite dans sa version originale (1) :* Our Oldest Enemy. A History of America's desastrous relationship with France *(soit : Notre plus vieil ennemi. Une histoire de la désastreuse relation de l'Amérique avec la France).*

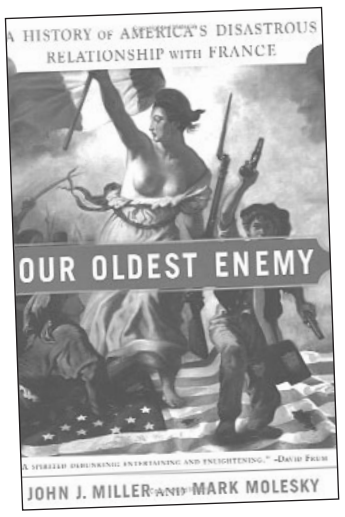

Ce factum de Miller et Molesky juxtapose une érudition de myope – qui s'attarde sur des riens – et des carences d'aphasique qui escamotent des réalités essentielles. Il fait l'éloge inconditionnel des actions les plus contestables menées par les gouvernements des États-Unis depuis les origines et dénigre systématiquement tout ce qui est français. Il mêle le vrai et le faux sans se soucier des contradictions. Les folliculaires qui en sont les auteurs témoignent d'une redoutable absence de culture, parfois d'une sorte de puérilité mentale. leur style affiche une vulgarité soutenue. Bien heureusement ils ne sont guère représentatifs des élites d'outre-Atlantique.

*Quelques exemples de la manière de Miller et Molesky méritent d'être donnés et leur énumération sera loin d'être exhaustive. Ils écrivent froidement : « **En rejetant les conseils de Woodrow Wilson et en exigeant des réparations lourdes et humiliantes, la France avait sapé les bases de la jeune démocratie allemande et semé la plupart des germes de la Seconde Guerre mondiale, conflit dans lequel l'intervention américaine fut de nouveau requise** », ce qui prouve une charmante et fraîche naïveté : la victoire française de 1918 nous fut volée par Wilson qui cessa d'être notre allié pour devenir un arbitre. En reconstruisant l'Allemagne, Wilson et Lloyd George faisaient le lit de Hitler. Il convient d'ajouter que c'est Hitler qui déclara la guerre aux États-Unis et non l'inverse. D'autre part le conseiller de Wilson, dit "colonel" Houre était aussi "colonel" que Wilson était Dalaï Lama.*

*Notons encore une saisissante évocation de l'Empereur prisonnier : « **Napoléon passa la fin de ses jours en exil à Sainte-Hélène où il tricha aux cartes et accusa les Britanniques de vouloir l'empoisonner.** »*

*Et comme nos plumitifs s'intéressent à nos grands hommes à leur façon ils évoquent « **Le maréchal Pétain, âgé de 86 ans, don Juan sans grande intelligence et héros de la Première Guerre mondiale, remplaça Paul Reynaud** » et « **De tous les Français arrogants qui défièrent les Américains, De Gaulle fut le pire** ».*

PERCEVAL

(1) Traduit de l'anglais et publié aux éditions Saint-Simon, 2005.

MAURRAS ET LA DROITE ESPAGNOLE

● ***La revue carliste* AHORA *(mars-avril 2005) a consacré un grand article sympathique à* Charles Maurras, père de la droite catholique. *José Luis Orella résume sa vie et souligne son influence intellectuelle dans le monde :*** *« En Espagne avec la IIe République, un régime similaire à celui de leurs voisins français, les diverses droites espagnoles se sentirent débitrices du penseur français. Aussi bien José Calvo Sotelo que Victor Pradera ont être abonnés à l'organe légitimiste **[il s'agit de* L'Action Française*]**. En outre, quoiqu'avec une doctrine différente, cet exemple aboutit à la création par Eugenio Vegas Latapie de l'Action Espagnole, véritable laboratoire d'idées de la droite espagnole ».*

Une erreur néanmoins à signaler dans cet article. On y lit que** « lorsqu'il **[Maurras]** renonça au positivisme de son orientation philosophique, la condamnation **[par le Vatican]** de son œuvre fut levée en 1939. » **Maurras n'a rien changé à ses idées face à une "condamnation" qui n'était pas doctrinale, mais qui était liée à certaines circonstances politico-religieuses. Au demeurant, il avait pris au positivisme sa méthode politique mais non sa philosophie.

Jacques CEPOY

La Russie et ses perspectives

par André PERTUZIO

Le professeur François-Georges Dreyfus a coutume de nous gratifier, presque chaque année, d'un nouvel ouvrage dont la qualité ne s'est jamais démentie. Cette année, il s'agit d'*Une Histoire de la Russie*, laquelle vient à son heure pour apporter quelque lumière sur cet immense pays « **mystère enveloppé dans une énigme** », comme le disait Winston Churchill.

Dans* Une Histoire de la Russie, *François-Georges Dreyfus dresse Un état des lieux permettant de comprendre ce qu'est aujourd'hui ce pays.

En fait, le regard généralement porté sur la Russie était, et reste souvent encore, déformé par la période soviétique. De plus, la compétition internationale fait que la Russie est aujourd'hui la cible d'un tir groupé des médias qui mettent l'accent sur son « **déficit démocratique** », tare évidente pour le conformisme vague de nos contemporains et argument massue de la diplomatie américaine dont le chef, Mme Condoleeza Rice n'a pas craint de donner au président Poutine une « **leçon de démocratie** ».

C'est donc très opportunément que paraît l'ouvrage de François-Georges Dreyfus en vue de montrer, par l'histoire et aussi la géographie, l'idiosyncrasie de la Russie, ses forces et ses faiblesses et faire un état des lieux permettant de comprendre ce qu'est aujourd'hui ce pays.

Le livre lui-même surprend au premier abord par sa relative brièveté – moins de 300 pages – alors que les Histoires de la Russie publiées jusqu'alors sont très généralement volumineuses. C'est bien là que se manifeste l'originalité du travail de l'auteur qui, significativement, n'a pas intitulé son ouvrage "Histoire de la Russie" mais *Une Histoire de la Russie* mettant l'accent sur une perception neuve de cette histoire et une finalité particulière de son étude.

Au-delà de la "petite histoire"

François-Georges Dreyfus élimine en effet délibérément ce que l'on peut appeler « **la petite histoire** » qui encombre d'ordinaire les manuels connus, c'est-à-dire notamment les détails de la vie privée des tsars et de leur entourage, les péripéties de leur vie sentimentale, la description minutieuse des complots, intrigues et assassinats eltc, qui n'ajoutent rien à l'histoire et ressortissent plus au journalisme ou au roman historique.

C'est ainsi, par exemple, que le règne bref du tsar Paul 1er, fils de la Grande Catherine, est relaté en vingt pages dans l'*Histoire de Russie* de Nicolas Brian-Chaninov (Fayard) dont le tiers consacré à l'assassinat du monarque, alors que François-Georges Dreyfus le résume en un peu plus d'une page et consacre deux lignes à l'assassinat. Et, en effet, la substance même du règne ne nécessite guère plus et les détails du complot suivi de l'assassinat ont moins d'importance historique que la simple constatation que Paul 1er mort, Alexandre 1er devenait tsar.

L'on retrouve ainsi, tout au long du livre, la même concision qui met en évidence les événements marquants, importants par leurs conséquences historiques : résultats et non détails des opérations guerrières, réformes et décisions concernant la politique et l'organisation interne du pays, la diplomatie et les objectifs en matière de politique extérieure).

Le règne de Catherine II est ainsi ramené à huit pages de textes qui ne comprennent rien des amours successifs de la tsarine mais indiquent clairement et sans détails inutiles l'essentiel de ce règne.

En revanche, la politique extérieure est traitée de manière non limitée à chaque règne et permet de montrer dans son étendue dans le temps ce que furent les grandes données et directions de cette politique compte tenu des aléas dus à la politique intérieure et à la personnalité des souverains (par exemple l'abrupt demi-tour de Pierre II dans la guerre contre Frédéric de Prusse).

Caractéristiques également de cet ouvrage sont les chapitres consacrés à des sujets fondamentaux insuffisamment mis en relief dans la généralité des "Histoire de la Russie", notamment ce qui concerne l'orthodoxie et le sous-développement économique endémique, tous deux facteurs essentiels de la compréhension de la Russie et de son évolution.

Enfin, François-Georges Dreyfus consacre plus du tiers de son livre au régime soviétique à partir de la révolution bolchevique de 1917, c'est-à-dire environ soixante-dix ans sur une histoire de plus de 1 000 ans !

Cela peut surprendre mais se comprend parfaitement dans l'optique de l'auteur dont le propos n'est manifestement pas d'écrire un récit mais de résumer le passé de la Russie dans ses aspects essentiels et son histoire récente afin d'expliquer ce qu'est ce pays aujourd'hui et sa position dans notre monde.

À cet égard, la période soviétique, pour brève qu'elle ait été au regard de l'histoire, a bouleversé la Russie et laissé des séquelles difficiles à effacer.

En définitive, François-Georges Dreyfus a réussi une excellente synthèse de l'histoire de ce pays, laquelle constitue un éclairage idéal pour l'étude de la politique actuelle de la Russie et de ses perspectives à la fois dans l'ordre interne et dans les relations internationales.

De plus, la lecture du livre est agréable en raison du style clair de l'auteur dans lequel on reconnaît à la fois le professeur et le conférencier chevronné.

L'héritage

Qu'il soit cependant permis de regretter que François-Georges Dreyfus ne se soit pas plus étendu sur le poids géostratégique de la Russie d'aujourd'hui, même diminuée, en raison de sa puissance militaro-industrielle toujours imposante ainsi que de son importance pétrolière et gazière mais aussi du patriotisme inné de ce peuple sous-tendu par l'orthodoxie.

On comprend dès lors que, pour les États-Unis, la Russie soit toujours considérée comme un adversaire potentiel qu'il importe d'affaiblir notamment en "mordant" sur sa périphérie – Géorgie, Ukraine, demain Biélorussie….

Mais la Russie qui, cependant, ne se développera jamais comme les États-Unis et connaît un grave déclin démographique, se résignera-t-elle à renoncer pour toujours à l'héritage de ses tsars et à se contenter de rester territorialement celle d'Ivan le Terrible ?

■

**** François-Georges Dreyfus :* Une Histoire de la Russie. *Éditions de Fallois, 304 pages, 22 euros.***

De la transcendance à la légalité

Comme en témoigne un sondage publié dans *Alternatives économiques* en mai 2003, de nombreux Français estiment que ce serait une bonne chose que de respecter davantage l'autorité, ce qui signifie que l'on est bien loin, aujourd'hui, des joyeux slogans contestataires de Mai 68. Cependant, si la crise de l'autorité est un problème d'actualité, il dissimule mal une grave crise de civilisation que l'on aurait tort, sans doute, d'expliquer uniquement par une simple évolution licencieuse des mœurs depuis une trentaine d'années. Le mal semble plus profond et, comme l'a écrit Hannah Arendt dans un texte à la fois lumineux et visionnaire : « **Le symptôme le plus significatif de cette crise, et qui indique sa profondeur et son sérieux, est qu'elle a gagné des sphères pré-politiques, comme l'éducation et l'instruction des enfants, où l'autorité, au sens le plus large a toujours été acceptée comme une nécessité naturelle** (« Qu'est-ce que l'autorité ? » in *La Crise de la culture*).

par Gaël Olivier FONS

L'enjeu de la crise de l'autorité : déterminer "de quel droit" il devient possible de gouverner les hommes.

Cette crise de l'autorité dans l'éducation se traduit par deux faits principaux : une fragilisation de l'École dans ses missions de transmission des savoirs et des valeurs ("la" et "les" disciplines) ; une problématisation accrue du rôle qui incombe aux parents dans l'éducation de leurs propres enfants (le douloureux problème des "enfants rois" et des familles recomposées). La question est bel et bien de savoir comment nous en sommes arrivés là, et, en particulier comment, d'une crise de l'autorité politique faisant suite aux différents soubresauts révolutionnaires des XIXe et XXe siècles nous avons pu aboutir à une telle détérioration du lien social.

Nature de l'autorité

Son caractère énigmatique est à souligner ; en effet, comme l'écrit Alain Renaut dans *La Fin de l'autorité* (Flammarion) l'autorité n'est pas le pouvoir, mais elle ne peut se penser sans le pouvoir. L'autorité va "au-delà" de ce même pouvoir. Elle est composée de deux éléments. Un pouvoir, tout d'abord (il y a ceux qui détiennent ce pouvoir et ceux sur qui celui-ci s'exerce), mais un pouvoir qui est donc fondamentalement inégalitaire car un dénivelé est nécessaire à son bon fonctionnement. Puis une transformation de ce pouvoir par un surplus, l'autorité, implique un "supplément" de pouvoir. Un "surpouvoir" qui n'est pas un pouvoir de plus, mais plutôt un surcroît de légitimation ou de fondation.

En aucun cas nous ne devons confondre le pouvoir et l'autorité, et si l'on associe aujourd'hui l'autorité uniquement au pouvoir et à la répression, c'est que nous ne sommes peut-être plus en mesure de comprendre cette notion. Comme l'a souligné Hannah Arendt : « **Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion se tient l'ordre autoritaire qui est toujours hiérarchique. S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments**. »

Mai 68 à Paris
Derrière la crise de l'autorité, une grave crise de civilisation

Un pouvoir qui dispose d'une autorité est donc fort avantageux et économe en moyens. D'une part, l'autorité n'a pas besoin de réprimer ; d'autre part, celle-ci n'a pas besoin non plus d'argumenter. On répond à elle par une obéissance, un respect sans conditions, une soumission qui n'a pas besoin de justification. L'autorité n'a qu'à se poser pour s'imposer : elle est indiscutée. Toujours selon Hannah Arendt, ce sont les Romains qui ont inventé la distinction entre la *potestas* (celle des magistrats, des tribuns de la plèbe) et l'*auctoritas* détenue par le Sénat. Une distinction qui sera retenue en philosophie politique jusqu'à la fin du Moyen Âge et remise en question par le fondateur de la science politique moderne, Machiavel. « **Le mot *auctoritas* dérive du verbe *augere*, "augmenter", et ce que l'autorité ou ceux qui commandent augmentent constamment : c'est la fondation. Les hommes dotés d'autorité étaient les anciens, le Sénat ou les *patres*, qui l'avaient obtenue par héritage et par transmission de ceux qui avaient posé les fondations pour toutes les choses à venir, les ancêtres, que les Romains appelaient pour cette raison les *maiores*. L'autorité des vivants était toujours dérivée, dépendante des *auctores imperii Romani conditoresque*, selon la formule de Pline, de l'autorité des fondateurs, qui n'étaient plus parmi les vivants. L'autorité, au contraire du pouvoir (*potestas*), avait ses racines dans le passé, mais ce passé n'était pas moins présent dans la vie réelle de la cité que le pouvoir et la force des vivants.** »

À Rome, c'était donc le Sénat qui était l'incarnation institutionnelle de l'autorité, *via* les anciens, les *maiores*. L'autorité "à la romaine", c'est la fidélité au souvenir des Anciens, des pères et à leur terre (*patria*), fidélité à ce passé inoubliable qui donne la vie au présent et qui est un rappel permanent du caractère sacré de la fondation de Rome.

Autorité et légitimité

Cependant, force est de constater que nous ne vivons plus dans un monde façonné par l'autorité romaine (païenne, puis chrétienne). L'histoire, la modernité, nous ont amenés à envisager des formes nouvelles d'exercice du pouvoir politique où l'autorité allait être amenée à se métamorphoser. Selon Weber dans *Économie et société*, on peut distinguer historiquement trois facteurs de légitimation du pouvoir : la tradition, le charisme et la légalité.

❶ La tradition était autrefois la garantie suffisante de l'autorité du pouvoir. Elle est une référence dans la mémoire des hommes par le biais des coutumes. L'autorité "à la romaine" est bien entendu traditionnelle et s'appuie sur la continuité dans le temps entre le passé, le présent et l'avenir auquel elle est censée préparer. Par quoi était autrefois assurée cette stabilité de l'autorité dans ces sociétés traditionnelles ? Selon nous, par un enracinement du pouvoir suprême dans une supériorité perçue comme naturelle. On peut donc dire que l'autorité de type traditionnel était consolidée par trois types de "transcendances" : la première est, nous l'avons vu, conséquente au poids du passé, à la volonté toujours présente des ancêtres ; la seconde est d'ordre théologique (le roi est roi "par la grâce de Dieu") ; la troisième est d'ordre physico-théologique (l'ordre du monde : il y a, par nature, « **ceux qui commandent et ceux qui sont commandés** » selon Aristote).

❷ Mais si la tradition fut longtemps un facteur de légitimation du pouvoir, elle fut aussi contestée par le "charisme" de certaines individualités. Par charisme, on entend le pouvoir qui émane du rayonnement d'une personnalité. En effet, dans la sphère politique, certains hommes sont appelés, dit-on, à être des héros de l'Histoire, des « **conducteurs d'âmes** » comme dirait Hegel. César ou encore Napoléon disposaient d'une autorité qui tenait à leur charisme. Le peuple voit alors en ces hommes un personnage qui a la vocation de prendre en mains les rennes du pouvoir pour conduire vers un avenir meilleur.

Cependant, selon Weber, c'est « **aux époques prérationalistes que tradition et charisme se partagent à peu près la totalité des orientations de l'action** » et, peu à peu, un processus de remise en question de l'autorité traditionnelle va se mettre en place. Tout d'abord, par le biais d'une première révolution, d'ordre scientifique : avec Galilée, c'est toute la représentation aristotélicienne, c'est-à-dire hiérarchique, du monde qui s'effondre. Puis intervient une deuxième révolution cette fois dans le domaine des idées, une révolution d'ordre philosophique à travers l'Humanisme (de Pic de La Mirandole jusqu'à Sartre).

INTERDIT D'INTERDIRE...

■ ***Il est paradoxal à première vue qu'en ces temps où l'*autorité *est partout honnie, l'on voie fleurir tant d'*autorités*... Celles-ci s'autoproclament "morales" et pourchassent quiconque n'entre pas dans les normes du "politiquement correct".***
La dernière née date du 31 décembre 2004 : dans la foulée de la loi votée le 15 mars précédant évinçant tout signe religieux à l'école, la "Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité" (Halde) a pour mission de *« combattre toutes les formes de discrimination, qu'elles proviennent du racisme, de l'intolérance religieuse, du sexisme ou l'homophobie »****. Ces mots sont assez vagues pour laisser deviner que pourra être suspectée désormais toute personne disant, entre autre, que la France n'est pas un terrain vague ouvert au premier "sans papiers" venu, ou que l'avortement, l'euthanasie, les manipulations d'embryons ou la promotion de l'homosexualité sont contraires à l'ordre naturel...***

par Michel FROMENTOUX

Il n'y a plus lieu de lancer des pavés sur les flics en criant qu'il est *« interdit d'interdire »****, le slogan débile est passé dans la loi républicaine ! Les "autorités" d'aujourd'hui collaborent au renversement de l'autorité de la religion, de celle de la famille et de celle du patriotisme sur lesquelles se sont fondées les mœurs de la France chrétienne.***
Faut-il s'en étonner ? Notre République ne se réclame-t-elle pas d'une Révolution qui se fait gloire d'avoir, en rejetant le Roi et le Père, rejeté *« plus profondément encore la transcendance »* ***(dixit Élisabeth Badinter) et qui a pour bible une déclaration dite des Droits de l'Homme qui, fondant toute existence sur l'individu, érige en religion apprise dès l'école le droit pour chacun d'exiger de la loi qu'elle assure la satisfaction de ses désirs, même et surtout les plus affranchis des normes traditionnelles ?***
Il était inéluctable qu'imposer, même de façon totalitaire, comme ciment de la société cette utopie foncièrement anti-politique et antisociale rendît la société de moins en moins gouvernable et la jeunesse de plus en plus désaxée.
La question se pose donc de savoir ce qu'est dans son essence l'autorité, dont la nature humaine ne peut se passer. ■

De la transcendance à la légalité

Selon ces penseurs, l'humanité de l'homme ne résiderait plus dans une quelconque place qui lui aurait été enseignée par sa nature dans la hiérarchie des êtres, mais en tant que l'homme s'affirme comme liberté infinie et pouvoir de libération : l'homme est ce qu'il se fait, et est donc parfaitement "perfectible" pour reprendre l'expression de Rousseau. Enfin, une révolution d'ordre politique, celle de 1789, qui va avoir des conséquences considérables au niveau social avec l'affirmation suivant laquelle « **les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits** ».

❸ C'est à ce moment précis, selon Weber, que va intervenir un troisième type d'autorité qui ne peut se penser sans référence à la modernité. Il s'agit de l'autorité légale ou juridique, c'est-à-dire celle qui résulte uniquement des lois. La légalité est, selon Weber, la seule forme d'autorité "rationnelle" ; elle repose sur des règles établies de telle manière qu'il est possible d'en rendre raison. L'autorité légale suppose que la dénivellation où entre celui qui exerce un pouvoir et ceux sur qui s'exerce ce pouvoir soit librement consentie à travers la reconnaissance d'une loi commune. Nous sommes tous des "égaux" devant la loi, et cette révolution dans la conscience collective va impliquer une transformation radicale de la relation à l'"autre" dans tous les domaines de la vie sociale. En effet, les valeurs démocratiques vont se diffuser de telle façon que les sociétés modernes vont pouvoir être caractérisées par Tocqueville comme des « **sociétés démocratiques** », c'est-à-dire où la démocratie devient une "culture", un ensemble de représentations exprimant une conception de l'existence et du monde. Ces sociétés sont centrées autour de la reconnaissance de l'individu comme principe et comme valeur suprême. En conséquence, le "petit homme", l'enfant, va donc aussi progressivement devenir un "homme" : du moins il sera ainsi perçu par les institutions, et se percevra lui-même comme tel, c'est-à-dire comme un adulte doté d'un certain nombre de droits (et en définitive de fort peu de devoirs).

Statue d'un sénateur romain
L'incarnation institutionnelle de l'autorité

Ceci explique, nous semble-t-il, l'opposition que l'on peut constater aujourd'hui dans l'École entre la relation hiérarchique exigée dans l'enseignement et l'égalité de tous reconnue par la conscience démocratique. On le constate aussi au niveau des remises en question de l'autorité parentale (certains désirant remplacer la notion d'"autorité" parentale assurée par les parents et reconnue par la loi par la notion de "responsabilité") : l'enfant devient un sujet de droit, y compris dans ses relations avec ses parents. Car, comme l'avait déjà noté Tocqueville, deux traits principaux caractérisent l'individualisme démocratique propre à notre modernité : une révolte des individus contre la hiérarchie au nom de l'égalité des conditions, et une dénonciation des traditions au nom de la liberté conçue comme "autonomie" de la volonté. Dans cette perspective, selon laquelle les hommes instituent eux-mêmes les normes et les lois auxquelles ils acceptent de se soumettre, il s'agit de fonder la loi sur la volonté des hommes, et donc de la soustraire autant qu'il est possible à l'autorité, entre autres, des traditions et donc à toute transcendance.

Jules César
L'autorité du charisme

Une autorité contractuelle ?

Quels changements implique réellement le modèle du "contrat social" propre à la modernité ?

– Tout d'abord, dorénavant, la légitimation du pouvoir démocratique vient du consentement collectif dans des lois admises. Cela implique que celui qui exerce le pouvoir de droit n'est pas propriétaire mais seulement dépositaire. Rousseau dit que le politique est ministre : il dispose d'un pouvoir qui ne lui appartient pas contrairement à l'autorité traditionnelle ou charismatique. Par conséquent, à part le vote, plus rien ne vient réellement s'ajouter au pouvoir pour le faire fonctionner et le légitimer. C'est la fin de la "personnification" du pouvoir (jusqu'à l'apparition tragique des différents totalitarismes). L'autorité légale est donc forcément précaire, fragile, et a bien du mal à s'inscrire dans la durée.

– Par ailleurs, les disciples de Rousseau estiment que les lois ont suffisamment d'autorité par elles-mêmes pour s'imposer aux volontés individuelles puisqu'elles sont l'expression de la "volonté générale", ce qui signifie que, la loi ne dépendant pas de celui qui la transmet, l'obéissance est, selon Rousseau, un effet mécanique des lois. Toutefois, peut-on vraiment estimer que l'obéissance aux lois soit réellement associable à une mécanique bien huilée ? Une nouvelle fois, l'intervention d'un homme, d'une incarnation de l'autorité n'est-elle pas nécessaire afin de faire en sorte que cette obéissance soit perçue comme une obligation, envers autrui, envers quelqu'un ?

– De plus, le rejet de l'Inégalité et la recherche de la Liberté met aussi un terme à la représentation du pouvoir en terme de "famille" traditionnelle. On se trouvait autrefois conduit à désigner dans l'omnipotence du

Quand l'autorité s'autodémolit...

par Michel FROMENTOUX

Rien n'est plus désastreux pour une société que la perversion de l'idée d'autorité dans l'esprit de ceux qui ont mission de l'exercer. Ce fut le drame du XVIIIe siècle ; jusqu'alors la monarchie avait toujours surmonté les crises parce qu'elle avait gardé la foi dans son autorité et dans les bienfaits supérieurs de son droit au service du bien commun ; mais dans une France où les élites s'étaient laissé imprégner d'idées féneloniennes puis "philosophiques", le miracle ne se produisit pas.

Maurras, dans ses Réflexions sur la Révolution *(qu'a évoquées Pierre Pujo dans* Le trésor de l'Action française *de notre dernier numéro) écrit : « **la psychologie de l'autorité, ses bases les plus générales et les plus profondes se trouvaient rongées, minées, réduites en poussière dans toutes les têtes et dans tous les cœurs de ces singulières générations. Ce n'était pas l'erreur d'un homme ou d'un famille ou d'un parti ; c'était l'erreur d'un monde ».** Régnaient alors en effet la sensibilité, ou plutôt la sensiblerie, l'esprit de non résistance au mal, l'horreur du sang versé.*

*Le roi Louis XVI lui-même en était contaminé au point de croire qu'il suffisait d'être un « **roi bon** » pour être un « **bon roi** », comme l'a montré Jean de Viguerie (1). Comme si l'on pouvait faire le bonheur d'un peuple sans le commander... On sait la suite.*

La même tentative d'autodémolition de l'autorité s'est manifestée moins de deux siècles plus tard dans l'Église catholique, à l'occasion des débats causés par le concile Vatican II (qui se voulut lui-même non dogmatique).

Collégialité

On se souvient avec quel acharnement l'aile libérale de pères conciliaires militait pour la collégialité, qui eût substitué au gouvernement du pape à Rome et des évêques dans leurs diocèses des "collèges" internationaux ou nationaux, lieux de parlotes et d'anarchie. La structure monarchique du pouvoir pontifical fut sauvée de justesse, mais l'autorité personnelle de chaque évêque en est ressortie gravement atteinte par toutes sortes de commissions agissant souvent comme des soviets imposant leurs vues en fonction de la mentalité moderne aussi bien en matière de liturgie que d'enseignement religieux...

*Le pape Paul VI lui-même, à l'instar de Louis XVI, ne se reconnaissait pas d'aptitude à gouverner en temps de crise. Il le déclarait devant le Sacré Collège le 22 juin 1972, ajoutant qu'il voulait seulement « **souffrir quelque chose pour l'Église et pour qu'il soit clair que c'est Lui** [le Christ] **et nul autre qui la guide et la sauve** ». Parole certes pathétique, mais qui laisse rêveur, car en vertu de tels principes, Paul VI était acculé à rappeler sans cesse les grandes lois de l'Église sans pouvoir faire obligation de les suivre, sans pouvoir condamner quiconque s'obstinait à propager l'erreur...*

Profil bas

La crise de l'autorité dans *l'Église ne pouvait qu'engendrer la crise* de *l'autorité* de *l'Église. Avec les meilleures intentions du monde, les pères conciliaires, poussés par des "technocrates de la foi" aux intentions moins bonnes, ont cru devoir ménager les mentalités démocratiques et laïcistes en plaçant au fondement de la liberté religieuse la dignité humaine et les droits de la conscience individuelle, obscurcissant du même coup le fait que la liberté doit être ordonnée au Vrai et au Bien par une* autorité *qui aide les hommes à bien user de leur liberté.*

*Dès lors certains hommes d'Église ont une fâcheuse tendance à adopter un profil bas, se voulant des autorités parmi d'autres, se gardant d'imposer leurs rappels doctrinaux en matière de foi et de morale comme la Vérité, allant même, comme Mgr Ricard, président de la conférence des évêques de France, le 30 janvier 2004, jusqu'à dire que « **toutes les composantes religieuses doivent avoir droit de cité, à condition de savoir aussi** [...] **ne pas se mettre en contradiction avec les grands principes de la République** » (2). Voilà la liberté, donc l'autorité, de l'Église mise sous conditions !*

*La carence de l'autorité religieuse est un malheur non seulement pour l'Église mais pour la société entière. Maurras a montré, à l'occasion de l'assassinat d'un prêtre par un anarchiste en 1908 (3), que la loi de l'Église est toujours la cible privilégiée des agents de la Révolution, parce qu'ils savent, eux, souvent mieux que les catholiques eux-mêmes, que cette loi « **s'appuie sur une doctrine qui embrasse la terre et le ciel, qui pénètre, juge, classe tous les esprits et toutes les choses** ». En effet, effacée l'idée d'ordre définie par la tradition catholique, plus aucun ordre n'a de fondement solide.*

Que subsiste l'autorité dans *et* de *l'institution que Maurras appelle « **l'arche de salut des sociétés** » est une urgente nécessité. Benoît XVI a déjà montré sa volonté de réellement gouverner. Même au plus noir d'une éclipse, on ne doit jamais désespérer d'une autorité assurée de l'appui du Christ jusqu'à la fin des temps...*

■

(1) Jean de Viguerie : **Louis XVI, le roi bienfaisant.** ***Éd. du Rocher, 2003.***
(2) cité par Jean Madiran : **La laïcité dans l'Église.** ***Éd. Consep, 2005.***
(3) **L'Action Française,** ***15 mai 1908.***

pater familias romain ce que la souveraineté politique doit reproduire au niveau de l'État. Ainsi, Jean Bodin affirmait dans le premier des Six livres de la *République* : « **Tout ainsi donc que la famille bien conduite est la vraie image de la République et la puissance domestique semblable à la puissance souveraine, aussi le gouvernement de la maison est le vrai modèle du gouvernement de la République** ». Désormais, le peuple souverain ne se soumettra à un gouvernement que si son institution comme pouvoir dépend du peuple lui-même (le peuple s'affirme comme détenteur réel de l'autorité, l'unique successeur moderne des *auctores imperii Romani conditoresque)*.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le *Contrat social* de Rousseau se conclut sur des pages enflammées vantant les mérites de la République romaine... Selon Hannah Arendt, c'est pour cette raison que les révolutions françaises et américaines, dans la mesure où elles ont voulu créer de nouveaux corps politiques, ont

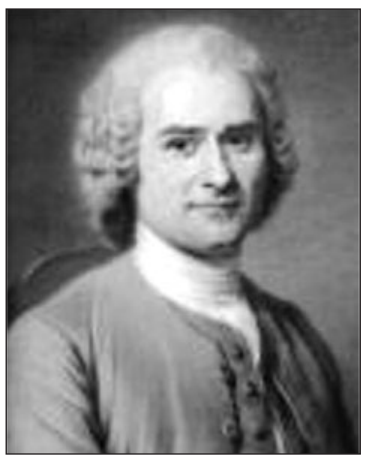

Jean-Jacques Rousseau
L'obéissance : un effet mécanique des lois

renoué avec l'expérience de la fondation – dans la Terreur, pour le cas français – sans pour autant parvenir à créer une autorité durable. La Révolution française a échoué dans sa tentative visant à fonder une autorité "à la romaine". Par contre, l'inventivité propre aux Américains a consisté à créer une institution dévolue à l'autorité de la Constitution avec la Cour suprême, sorte de "Sénat" moderne, qui explique la formidable stabilité politique des États Unis d'Amérique depuis deux siècles.

– Enfin le problème le plus important est bien évidemment que la transcendance de l'autorité à l'ancienne manière disparaît alors complètement au profit d'une immanence qui est celle du genre humain. Il devient alors pratiquement impossible de gouverner. Comme on le sait, les pouvoirs politiques qui se succèdent ont du mal à mettre en œuvre les programmes au nom desquels ils ont été élus, ce qui signifie que la légitimité démocratique ne suffit pas à gouverner. Qu'advient-il alors de la décision politique ?... Tel est bien tout l'enjeu de cette crise de l'autorité : déterminer "de quel droit" il devient possible de gouverner les hommes.

Gaël Olivier FONS

L'Autorité selon Maurras

par Stéphane BLANCHONNET

Résumer la pensée de Maurras sur l'autorité n'est pas une tâche facile tant son œuvre est vaste et tant cette idée occupe une place considérable dans l'ensemble de ses théories. Aussi prendrons-nous pour guide

Comment user de sa liberté quand le défaut de gouvernement nous rend esclaves des accidents de l'Histoire ?

et comme référence le seul recueil *Mes idées politiques* qui présente un choix très intéressant de textes sur l'autorité. Ceux-ci se trouvent principalement au début du célèbre "Avant-propos", *La Politique naturelle,* dans le chapitre sur « **L'Inégalité protectrice** », ainsi que dans le corps du recueil, au chapitre sur « **L'Autorité** » justement, mais aussi à celui sur « **La Liberté** ».

On peut induire de ces pages les notes ou caractéristiques de l'autorité pour Maurras. Elle est ou doit être, selon les cas, naturelle, bienfaisante, polie par l'Histoire, éclairée, nécessaire et, en quelque sorte, consubstantielle à la liberté.

Naturelle et bienfaisante

Elle se trouve d'abord à l'origine de toute société, c'est-à-dire dans la cellule familiale qui, quelle que soit sa forme particulière, fait toujours bénéficier l'enfant, sans que celui-ci ait rien fait pour la mériter, de l'autorité nourricière, protectrice et éducatrice des adultes : « **On ne saurait prendre acte en termes trop formels, ni assez admirer ce spectacle d'autorité pure, ce paysage de hiérarchie absolument net.** » Cette autorité protectrice née de l'inégalité des termes figurés par l'enfant et les parents continue longtemps à être la source de ses progrès : « **Tout joue et va jouer, agit et agira, décide et décidera, procède et procèdera par des actions d'autorité et d'inégalité, contredisant la falote hypothèse libérale et démocratique.** » L'idée maîtresse de Maurras est ici de nous faire méditer sur le premier visage de l'autorité, le plus universel aussi. Ce visage n'est pas celui de la tyrannie ou de la dictature mais de la protection, de l'éducation et de l'amour. La philosophie politique moderne l'a oublié en confondant dans un même rejet l'autorité elle-même et ses formes dégradées ou perverties : « **Cette Physique *archique* et *hiérarchique* n'a rien de farouche. Bien au rebours ! Bénigne et douce, charitable et généreuse, elle n'atteste aucun esprit d'antagonisme entre ceux qu'elle met en rapport.** »

Polie par l'Histoire et éclairée

Pour Maurras, l'autorité est aussi un don que possèdent certains individus : « **Sa liberté** [à l'homme d'autorité] **s'impose naturellement à la liberté d'autrui, sa dignité est rayonnante, elle entraîne et transporte.** » Dans celui qui la possède l'autorité est « **du même ordre que la vertu ou le génie ou la beauté.** » Mais cette autorité née des qualités individuelles n'est pas celle à qui Maurras confie la plus haute valeur politique. L'autorité qui vaut pour la cité est celle qui dure et que l'Histoire ratifie. L'exemple le plus éclatant lui en est fourni par l'accession au trône des Capétiens : « **Les Français du Xe siècle s'étaient rangés autour de la race qui, depuis cent années et plus, les avait toujours défendus efficacement.** » L'exercice de l'autorité chez un ambitieux arrivé au pouvoir par la brigue ou la force est souvent la cause du despotisme mais il en va autrement quand la durée n'est plus celle de l'homme mais celle de la dynastie : « **Quand le pouvoir est élevé et qu'il dure, quand il dure un peu, l'effet est tout contraire, l'apprentissage des responsabilités se fait et leur expérience perfectionne au lieu de gâter.** »

Seule l'autorité du prince légitime, héritier d'une lourde responsabilité qu'il n'a pas choisie par passion mais à laquelle tout concourt à le former par devoir, peut être considérée comme éclairée et c'est alors seulement qu'elle se distingue du "pouvoir" : « **L'idée d'autorité ne signifie** […] **point seulement le pouvoir et le grand pouvoir exercés par un homme ou par un groupe d'hommes, mais de plus il enferme la connaissance de l'objet sur lequel s'exerce et s'applique ce pouvoir.** » La politique est l'art royal et l'apprentissage du futur roi, qui s'apparente à la formation d'un artisan, est la condition de son succès comme « **la garantie la plus précieuse et souvent la seule, contre les abus du pouvoir.** » Maurras peut alors ironiser sur un célèbre mot de Voltaire : « **Celui qui a dit qu'il fallait une religion pour le peuple a dit une épaisse sottise. Il faut une religion, il faut une éducation, il faut un jeu de freins puissants pour les meneurs du peuple, pour ses conseillers, pour ses chefs.** » Aujourd'hui, dans le régime d'opinion cet art et cette science ont disparu et l'autorité n'est plus qu'un "pouvoir", illégitime de surcroît : « **Les chefs subsistent et leur pouvoir augmente, mais ce sont des chefs barbares livrés aux impulsions de la passion ou de l'intérêt.** »

Charles Maurras
Autorité et liberté sont des notions complémentaires

Consubstantielle à la liberté

Le libéralisme politique dans lequel nous baignons depuis au moins deux siècles et demi nous a conditionnés à admettre comme une évidence l'opposition entre les libertés individuelles et l'autorité. Maurras s'attache spécialement à détruire ce préjugé : « **Un peuple a besoin d'un chef comme un homme de pain.** » En effet, quand la cité est menacée et envahie, que ses remparts s'écroulent faute d'avoir été conservés par les soins d'une autorité vigilante, que reste-t-il aux malheureux citoyens asservis par une domination étrangère, qu'elle soit militaire, culturelle ou économique ? Comment user de sa liberté quand le défaut de gouvernement nous rend esclaves des accidents de l'Histoire ? « **L'autorité ne serait pas une nécessité politique éternelle si, parallèlement à cet instinct directeur qui constitue le fond et l'âme des chefs, il n'existait dans l'âme des sujets et des citoyens un instinct d'obéissance, *esprit de suite*, disait Richelieu, qui est l'expression vivante du plus grand intérêt des foules : être gouvernées et bien gouvernées, dans un bon sens, avec fermeté.** »

Mais pour Maurras l'autorité n'est pas seulement la condition de la liberté. Prolongeant sa réflexion, il va jusqu'à les identifier l'une à l'autre : « **Toutes les libertés réelles, définies et pratiques, sont des autorités.** » Cette affirmation nous renseigne sur la conception que se faisait Maurras de la liberté, en accord avec les antiques définitions de philosophes comme Platon et Aristote **: « La liberté n'est pas au commencement, mais à la fin. Elle n'est pas à la racine, mais aux fleurs et aux fruits de la nature humaine ou pour mieux dire de la vertu humaine.** » Elle ne se confond ni avec la licence, ou liberté de faire n'importe quoi, ni avec la Liberté abstraite et divinisée de l'individu-roi que la République a inscrite sur ses frontons, mais avec la possibilité pour chaque communauté, pour chaque famille, de concourir à sa façon et selon sa nature propre au Bien commun.

Cette conception de la liberté est à l'origine des idées décentralisatrices de Maurras et de son rejet du jacobinisme, comme de sa défense des droits corporatistes et syndicaux, ou de ceux des congrégations religieuses, contre les empiètements et les violences de l'État républicain. Elle est aussi à la racine de cette magnifique définition de l'autorité politique (à relire pour la confronter, par exemple, au médiocre article de Diderot sur le même sujet dans *L'Encyclopédie*) : « **Quand une humaine liberté se trouve au plus haut point et qu'elle a rencontré d'humains objets auxquels s'appliquer et s'imposer, quel nom prend-elle ? Autorité. Une autorité n'est donc qu'une liberté arrivée à sa perfection.** »

■

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — TARIF DES ABONNEMENTS
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . 76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . 85 €
3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €
4. Abonnement de six mois . . . . . 70 €
5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . 150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . 45 €
7. Outre-mer (un an) . . . . . 135 €
8. Étranger (un an) . . . . . 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . Tél. . . . . .
Ville . . . . . Code postal . . . . . .

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

La subversion démocratique des normes

par
Alain RAISON
& Pierre CARVIN

Le désintéressement contemporain pour la politique, s'il est justifié d'un "*tous pourris*" reste surtout la conséquence du déplacement massif de l'horizon de l'accomplissement, de la société vers l'individu lui-même. La construction républicaine de l'individu par l'affirmation de la citoyenneté politique est progressivement absorbée dans une conception libérale qui, selon Benjamin Constant, place par dessus tout l'affirmation du « **droit de chacun à la liberté dans sa vie privée** ».

En minant les fondements de l'autorité, la dynamique d'émancipation démocratique sape les structures sociales et religieuses nécessaires à la stabilité de la société et à la pérennité de la communauté politique.

L'autorité dans la démocratie moderne pose alors problème, ce qui rejaillit sur la nature même des liens qui obligent l'individu. Hannah Arendt décrit la relation autoritaire comme ne reposant ni sur une raison commune ni sur le pouvoir de celui qui commande. Ce qu'ont en commun celui qui commande et celui qui obéit, c'est la hiérarchie elle-même, dont chacun reconnaît la légitimité et la justesse. Les liens découlant des relations d'autorité sont consentis mais non *discutés,* la discussion argumentée présupposant l'égalité des deux termes de la relation. Cette forme d'échange inégalitaire ne tient que par la subordination de cette relation à une idée tenue pour vraie, qui s'est traduite historiquement par la tradition ou la religion.

L'évidement démocratique de la République

Avec la révolution démocratique, l'égalité entre citoyens a largement débordé la sphère politique pour devenir un état social : l'individu y est devenu souverain, donc référent ultime de ce qui est bon pour lui. Il ne se soumet plus qu'à des liens qu'il s'est lui-même *choisis*, rendant problématique la soumission hiérarchique d'un individu à un autre. Le sacre du « **choix individuel** » comme norme ultime de la société s'est substitué aux grands récits communautaires qui donnaient sens à la vie de chacun et constituaient un ensemble de valeurs référantes pour tous. On passe d'un mode de relations verticales – ou pyramidales–, à un mode de relations horizontales. Loin des valeurs morales référées à une Vérité supérieure et souveraine, la volonté individuelle devient la norme ultime sur laquelle repose l'engagement de chaque individu dans la société. On ne choisit plus une chose parce qu'elle est bonne, elle devient bonne parce qu'on la choisit.

Revendication au cœur de la subversion de l'État : l'égal respect des singularités individuelles substitue au bien commun – nécessaire à la communauté politique – une justice strictement procédurale qui veille à l'absence d'interférence entre les libertés particulières. Alors, l'État doit être parfaitement neutre idéologiquement, n'être qu'un « **lieu vide, porteur d'aucune finalité ni credo** » pour instituer en négatif la souveraineté du pluralisme des droits individuels qu'aucune autorité ne doit arbitrer. Mais comment faire tenir une société que plus rien ne transcende ? La prétention de la nation sur les personnes risque de ne plus être celle d'une communauté constitutive et historique à l'égard de laquelle ils reconnaissent des attaches, mais la prétention d'une collectivité agglomérée dont ils subissent les empêtrements administratifs.

Benjamin Constant
Le droit de chacun à la liberté dans sa vie privée

Le lien social sur lequel repose l'ordre politique médiatise de moins en moins ces identifications communes qui rendaient aimable la soumission à l'État. Motivées par l'intérêt, les relations entre individus se perçoivent de plus en plus sur le mode du contrat révocable à tout instant, et sont en conséquence plus volatiles et fragiles que les liens communautaires traditionnels, adossés à l'autorité de la religion et de la tradition. Comme l'avait anticipé Tocqueville, les individus désertent la sphère publique pour se préoccuper exclusivement de leurs affaires privées. La République s'évide, signe paradoxal de sa dépendance vitale des structures traditionnelles de la société : famille et corps intermédiaires. Le déclin de la pratique citoyenne rappelle que le fonctionnement de la République fait appel à des vertus : la responsabilité, le dévouement, le service, étroitement dépendantes de la matrice chrétienne.

Si la survie de la République tient à l'inaccomplissement du projet d'émancipation démocratique, au fait qu'elle repose sur la rémanence des sociétés traditionnelles de la France historique, de la même manière, l'acceptabilité du capitalisme repose sur la limitation de son emprise sur l'ensemble des relations sociales par des valeurs méta-sociales qui lui sont antérieures et échappent à sa rationalité. La rhétorique de la flexibilité est au libéralisme économique ce que la rhétorique de l'émancipation est à la République. Ces idéologies restent sans prise durable sur le réel mais leur prescription politique affaiblit le socle historique qui conditionne leur existence même. Née dans la sphère politique par la reconnaissance de droits aux minorités et à toutes les singularités, la conception libérale de l'individu se répand dans l'ensemble des activités sociales et remodèle radicalement le rapport à toutes les institutions. Le rapport à la religion en est radicalement transformé.

La gay pride
Les droits de toutes les singularités

La sape démocratique de la religion

Longtemps représenté par l'image d'Epinal des « **deux France** », l'affrontement du catholicisme à la République est dépassé par le développement de l'émancipation libérale de l'individu. Comme institution, la République souffre en politique de maux symétriques à ceux de l'Église en religion. L'abstention, les votes flottants, la fin des militants ont la même matrice que le déclin des vocations et le relativisme spirituel. Trop souvent accusée d'être à l'origine de la désaffection des croyants par son « **rigorisme moral** », l'Église catholique romaine libéraliserait vainement son magistère car la crise qu'elle traverse ne touche pas exclusivement les institutions religieuses mais les institutions en général : « **Nos contemporains refusent les dogmes. Et ce rejet est manifeste dans toutes les sociétés de type européen. Dès qu'un pays entre dans la modernité, il y a distanciation de sa population à l'égard des vérités énoncées,** » explique le sociologue Jacques Maître.

L'individu moderne a pour norme ultime « **son choix** » ; il ne saurait s'abandonner à une norme qui le dépasse : « **Autrement dit, le phénomène auquel on assiste à présent n'est pas seulement une crise de la religion, mais une crise concernant tous les systèmes d'orthodoxie et leur crédibilité** ». Comme l'écrit Danièle Hervieu-Léger : « **Ce qui compte aujourd'hui pour un fidèle, ce n'est pas d'être conforme au dogme, mais d'être authentique dans sa démarche personnelle** ».

Travail, amour, loisirs : la recherche de l'épanouissement devient la finalité exclusive de l'engagement. Là où l'absolu du croyant exigeait qu'il rompe avec le « **monde** », l'absolutisation du désir individuel exige du « **moderne** » qu'il brise tout ce qui n'est pas conforme à lui-même. Qu'importent les liens familiaux ou le mariage s'ils s'opposent à l'accomplissement de soi ! La vie religieuse recherchée est celle qui « **fait du bien** », apporte « **un plus** » à la « **réalisation des potentialités personnelles de chacun** » et assure la « **paix intérieure** »**…** Si le principe de transcendance n'est plus métaphysique mais anthropologique, le corps comme enceinte de *l'ego* souverain devient le champ de maîtrise de l'existence, la matière première de la liberté individuelle.

À ce titre, la quête de la santé est le substitut moderne de la recherche du Vrai car la sensation corporelle est la seule mesure de la satisfaction du désir. L'infinie déclinaison médicale des thèmes religieux répond à cette demande de « **guérison** », et la maîtrise accrue du corps et de la sensibilité devient un motif central d'engagement pour « **s'accomplir** ».

Le développement de l'individualisme libéral érode les valeurs traditionnelles et religieuses qui étaient nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie. Cette dernière a rendu problématique certains éléments qui lui étaient extérieurs et néanmoins nécessaires. En ne reconnaissant aucune source d'autorité hors d'elle-même, elle fragilise le socle qui l'a vu naître et prospérer, et elle brouille l'image qu'elle réfléchit : si la liberté et l'égalité ne sont pas des valeurs un tant soit peu permanentes et échappant à la versatilité de la volonté du peuple, quel principe ultime justifie de les sauvegarder ? Quelle autorité indiscutable garantit les droits du citoyen et l'effectivité de la Constitution ?

Transcendance ou barbarie

La dépolitisation provient aussi de ce que la dynamique démocratique n'est plus intelligible pour ses acteurs, que sa définition et sa finalité est devenue floue. L'individualisme libéral a cru pouvoir prospérer en faisant son deuil d'une conception partagée de la finalité de la communauté politique, lui préférant le procéduralisme abstrait. Fragile construction ! Les ressorts de l'engagement en appellent à un élan non réductible à la grammaire libérale de l'intérêt et du calcul, celui du service et de la gratuité.

C'est peut-être aussi en cela que l'Église peut proposer sa Parole. Car par sa fonction d'administration des biens du Salut et sa constitution pyramidale nécessaire à la défense d'une Vérité révélée par le Verbe fait Chair, elle est le conservatoire d'un modèle politique qui repose sur une conception transcendante de l'autorité. À ce titre, elle rappelle que si la Vérité rend libre, l'absolutisation du désir individuel comme seul principe de la liberté légitime est la barbarie. Il faudra bien un jour que les penseurs occidentaux en tirent les conséquences s'ils ne veulent pas laisser l'émancipation individuelle démocratique déconstruire la société jusqu'à l'anarchie.

Alexis de Tocqueville
Il avait pressenti que les individus déserteraient la sphère publique

■

Monsieur de Charette a dit...

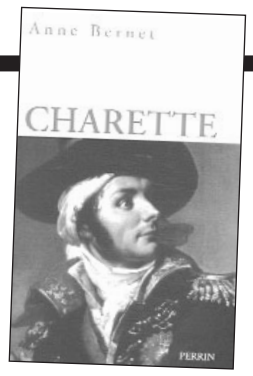

par
Michel FROMENTOUX

Nous croyions bien connaître François-Athanase Charette de la Contrie. Voici qu'avec Anne Bernet non seulement nous apprenons plus encore mais nous entrons dans l'intimité du chevalier, partageons l'enthousiasme de ses gars, subissons ses colères, vibrons au rythme des déchirures de cette grande âme... Comme avec tant de héros de ses précédents ouvrages, notre collaboratrice fait revivre un Charette plus vrai que nature : on arrive à bout de ces presque 500 pages essoufflé par des épisodes si trépidants et abasourdi devant tant de grandeur, avec l'impression d'avoir réellement fréquenté le personnage.

Le héros campé par Anne Bernet doit continuer de secouer les pleutres bien-pensants d'aujourd'hui...

Mort ou victorieux

Le chevalier breton, né en 1763 de mère vivaroise, dans lequel le duc de Levis Mirepoix voyait **« l'un des plus indomptables individualistes de notre histoire »,** fut officier de la marine royale, puis ayant raté sa vie conjugale (aimant la fille, il se retrouva mari de la mère...), il semblait voué à une vie ordinaire de petit noble de province s'encanaillant dans les fêtes populaires... Mais le feu couvait : il ne supportait pas la Révolution ; pour lui, Dieu et le Roi ne faisaient qu'un. Il passa quelques jours parmi les émigrés à Coblence, où il vit qu'il y perdrait son temps, puis à Paris le 10 août 1792 il se joignit aux ultimes défenseurs des Tuileries : la vue de la reine Marie-Antoinette et du petit dauphin, terrassés par le malheur, lui fit l'effet d'un coup de foudre : jamais il ne les oublierait.

Ce sont les paysans de son pays de Retz, excédés d'être appelés à aller défendre une république qui persécutait leurs curés, qui obligèrent François-Athanase à se révéler à lui-même. Il accepta d'être leur chef, à condition d'être obéi totalement, puis quitta à leur tête son domaine de Fontclose : **« Je jure de ne revenir ici que mort ou victorieux ».** Anne Bernet ajoute : **« Il ira jusqu'au bout, jusqu'à la mort. Seul, ou presque, parce que ceux-là qui sont venus le chercher seront tombés, déjà, ou auront renoncé, à bout d'espoir et de courage. Il le pressent. Et il s'en moque.** » Sa vie était tracée**...**

Le voilà donc parti pour une extraordinaire épopée, suscitant et réveillant des fidélités d'autant plus grandes qu'il était plus sévère avec ses hommes, affrontant les dangers les plus fous, s'entourant de jolies femmes, aimant rire et danser entre deux batailles, mais aussi – c'étaient les défauts de ses qualités – orgueilleux, rancunier, incapable de s'élever à la notion de bien commun de l'Armée catholique et royale, s'entendant fort mal avec les chefs de celle-ci... C'est là tout le drame de cette si valeureuse insurrection vendéenne.

Face à la répression féroce et bestiale (massacres, viols, éventrements de femmes enceintes, enfants découpés en morceaux...) conduite par les agents de la Convention entraînés à ne plus voir des hommes en ceux qui refusaient les "Droits de l'Homme" et à se laisser guider par la haine de tout ce à quoi ils étaient incapables de s'élever, François-Athanase se durcit, refusant de leur faire le moindre cadeau, décelant les rares traces de vrai courage chez l'ennemi, mais se laissant parfois aller à appliquer la loi du Talion, ce qui tortura son âme vouée à s'accomplir dans le sublime.

Entre autres pages magnifiques celles où l'on voit Charette aux prises avec les agents du pouvoir qui lui arrachent le traité de La Jaunaye en lui faisant croire (chose qui pour lui valait de tout sacrifier) que le petit dauphin devenu Louis XVII lui serait confié. Même dans une espèce de mascarade de conciliation où il dut se plier dans Nantes, Charette fut le plus grand quand, passant devant la prison du Bouffay encore chaude du sang des victimes de la Terreur, il s'inclina laissant les républicains médusés...

Dieu et le Roi

Charette reprit le combat dès qu'il vit qu'il avait été trompé par des gens sans aveu, mais toujours dans l'espérance de voir arriver par l'Océan un frère de Louis XVI, le comte d'Artois ou Louis XVIII lui-même. Outre le fait que les hommes de Hoche interceptaient son courrier, il voyait ses gars partir, déçus de ne pas accueillir de prince ramenant la fleur de lys, las d'un combat qu'ils trouvaient inutile puisqu'on leur promettait de leur rendre leurs prêtres...

La fin de ce jeune homme de trente-deux ans, traqué comme un loup, échappant durant des semaines avec panache à ses poursuivants, abandonné de presque tous, se montrant élégant à l'égard du nommé Travot qui l'arrêtait après une si implacable poursuite, est d'une infinie beauté. Au bout d'une parade de fort mauvais goût dans Nantes, recevant l'absolution par une fenêtre d'un prêtre non jureur, il commanda lui-même son peloton d'exécution, arrachant des larmes à l'un de ses bourreaux (29 mars 1796).

On ne referme pas le livre d'Anne Bernet avec le sentiment d'un échec. Bien au contraire, Cet homme continue de secouer les pleutres bien-pensants d'aujourd'hui. N'est-ce pas grâce à sa révolte obstinée contre la Révolution, que le Concordat fut finalement accordé quelques années plus tard, assurant une relative paix religieuse à la France ? ...Ce Concordat que Charette eût d'ailleurs dénoncé car, pour lui, rétablir la religion sans rétablir le Roi son protecteur et en laissant subsister un faux ordre politique contraire à l'ordre naturel voulu par Dieu était un crime. Ce qu'est devenue la République laïciste deux cents ans plus tard prouve que Charette avait raison.

■

**** Anne Bernet :*** **Charette.** ***Éd. Perrin, 492 pages. Disponible à nos bureaux 23 euros.***

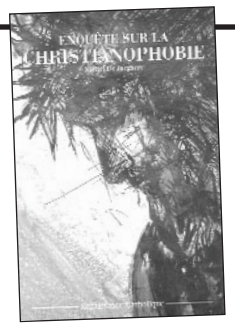

Le calvaire des catholiques français

*L'effacement du christianisme sur l'horizon français est le fait le plus effarant de ces dernières décennies. Se dire, aujourd'hui, catholique pratiquant et en remplir toutes les obligations est quasi incongru et peut exciter la suspicion, voire la haine des nouveaux "bien-pensants"... L'*Enquête sur la christianophobie *que vient de publier Michel De Jaeghere (1) tombe à pic comme un coup de fouet pour ceux qui commenceraient à se résigner à cette situation.*

Notre confrère, en décortiquant le jeu des ennemis de la tradition chrétienne, révèle l'ampleur inouïe de cette "christianophobie" qui a pris le relais du vieil anticléricalisme, lequel n'a plus de cible depuis que l'Église a disparu de la vie sociale... Il s'agit aujourd'hui d'une haine, autrement plus venimeuse, du christianisme en son essence, dans sa doctrine, dans son histoire et dans ses fidèles.

Tableau affligeant

On voit, explique l'auteur, s'organiser un ***« enseignement du mépris »****, visant à* ***« marginaliser »*** *les catholiques, à les faire passer pour une survivance, à les exclure des grands débats contemporains. On* ***« discrédite »*** *le catholicisme par un* ***« lavage de cerveau »*** *et de vastes* ***« opérations de désinformation »*** *: on tourne en dérision les fondements de la foi, on sème le doute sur la véracité des évangiles, on passe au crible d'un révisionnisme débile, mais influent auprès des masses sans culture, toute l'histoire du christianisme (manuels scolaires, télévision, cinéma, livres à succès...). On veut* ***« disqualifier le catholicisme »*** *(on ridiculise sa morale, on se moque du célibat des prêtres, on gonfle à plaisir les cas de pédophilie...) Tout cela pour que l'Église* ***« cesse d'apparaître comme un recours possible aux âmes qui se cherchent »****.*

Michel De Jeaghere va aux sources de la volonté de perversion qui se manifeste par la banalisation, la promotion et même l'institutionnalisation de l'immoralité. Les cas sont bien connus... ***« Il s'agit de corrompre la société pour que les exigences du christianisme lui apparaissent comme un scandale, qu'elles lui fassent horreur »****.*

Il y a plus : non contents d'avoir rendu la société étrangère à l'Église, les "christianophobes" s'attaquent aux chrétiens eux-mêmes, en ***« les intimidant »*** *ou les harcelant (par exemple en les suspectant d'antisémitisme). L'ennemi* ***« humilie »*** *aussi les chrétiens par la dérision, la provocation, le blasphème. On en est même arrivé aux persécutions : chasse à l'homme (docteur Dor, affaire Buttiglione, signes religieux interdits à l'école...), consignes tatillonnes de sécurité entravant les écoles catholiques hors contrat, dénonciation de l'éducation catholique comme une "manipulation mentale", agressions même physiques (contre le recteur de Notre-Dame de Paris il y a quelques mois)... La porte est déjà ouverte aux pires abus en ce domaine.*

Leçon d'espérance

La suprême valeur de cette Enquête *est qu'elle ne se borne pas à énoncer les faits. Michel de Jeaghere a mis toute son intelligence et tout son cœur de catholique fervent à étudier* ***« le scandale et le mystère »*** *du phénomène. Comment se fait-il que, malgré les abandons de trop de fidèles, les déviations de trop de penseurs ralliés au monde, la démission de trop d'évêques poltrons, l'Église ait encore des ennemis ? Il n'y a là de réponse que* ***« surnaturelle »*** *: le Christ est pour toujours un "signe de contradiction", et la haine du démon reste intacte, même contre une Église dont* ***« la hiérarchie a cru bon, depuis Vatican II, de baisser la garde »****. Ce que veut le monde moderne,* ***« ce n'est pas la destruction du cléricalisme, c'est la disparition du nom chrétien. Ce qu'il hait, ce ne sont pas seulement les prêtres, c'est le Christ lui-même »***

Le monde libertaire, où les slogans de Mai 68 sont passés de la cause du peuple à celle du grand capital mondialiste, a fait son idéal de l'accumulation de biens matériels et d'un hédonisme effréné. La moindre survivance de christianisme l'exaspère, parce qu'il y voit avec raison ***« la plus radicale des contradictions »****. D'où l'action incessante des affiches provocantes, des groupes de pression, des lobbies, lesquels jouent un jeu facile dans le désert spirituel qu'est devenue la France et face à une Église en crise où les évêques repentants ont sapé leur propre autorité.*

Ce tableau affligeant débouche pourtant sur l'espérance, car tout prouve que le temps est venu de cesser de faire le jeu des ennemis du Christ. Il faut préparer le ***« réveil identitaire »*** *de l'Église, opérer la* ***« révolution intellectuelle »*** *entamée par Jean-Paul II dans son dernier livre et dont la nécessité est nettement perçue par Benoît XVI, ferme adversaire du relativisme.*

« Continuer à faire sourdre la chrétienté là où notre état nous y autorise *[...]* ***Défendre la sainte Église contre ses ennemis sans nous laisser troubler par notre petit nombre*** *[...]* ***Former nos enfants pour en faire de véritables témoins du Christ*** *[...] » : toute l'Histoire appuie cette grande leçon du livre de Michel De Jaeghere, car c'est toujours quand l'Église a osé prendre le risque du martyre qu'elle a été rayonnante ...et respectée.*

M.F.

(1) Michel De Jaeghere : ***Enquête sur la christianophobie.*** **Éd. Renaissance catholique, 89, rue Pierre-Brossolette, 92130 Issy-les- Moulineaux, 230 pages, 15 euros**

ÉCÔNE-ROME
Mgr Fellay se hâte lentement

De passage à Paris le 6 octobre dernier, Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a dit devant une vingtaine de journalistes avec quelle *« bienveillance »* ***il avait été reçu le 29 août par le pape Benoît XVI. Espérant toujours une plus grande libéralisation de la messe de saint Pie V, le prélat n'entend pas que soient minimisées les difficultés : si problème il y a, dit-il en substance,*** *« ce n'est pas nous, c'est la crise de l'Église, nous ne faisons que remonter aux causes »* ***Et de nommer le Concile Vatican II par lequel s'est inflitré, dit-il, le libéralisme... Il ne s'agit pas de "négocier" avec Rome, mais d'approfondir le débat théologique, pense Mgr Fellay, qui repousse l'idée d'un accord trop rapide, tout en reconnaissant que l'élection de Benoît XVI fut*** *«providentielle ».*

Une chance, sans doute, à ne pas laisser passer...

M.F.

QUI A PEUR DU BON FRANÇAIS ?

La langue française est polluée par les cuistres depuis bien longtemps et il suffit de lire une note de service du ministère de l'Éducation pour s'en convaincre. Un ballon en cours de gymnastique... oh, pardon, d'éducation physique et sportive, devient un référent auto-bondissant *(sic)*. Les présentateurs de journaux télévisés ne sont pas en reste, et une journaliste, épouse d'un ministre en exercice, demanda ainsi à un comédien célèbre s'il s'inscrivait aisément dans son époque (!)

Bernard Leconte, à travers une série de billets parus dans le *Figaro*, s'est attaqué à ces nouveaux précieux ridicules qui malmènent notre pourtant si belle langue. À chaque page, son humour féroce fait mouche et l'on rit souvent, mais parfois pour ne pas pleurer face à ces démolisseurs du langage. Notant qu'à l'église d'Ambricourt il y avait une affiche intitulée *Planning des eucharisties* – horaire des messes aurait été trop simple –, il rappelle le mot que Bernanos aimait tant : « **Imbéciles !** ».

Signalons enfin que cet ouvrage est préfacé par Jean Dutourd, gage indéniable de qualité.

R.D.

**** Bernard Leconte :* Qui a peur du bon français ?. *Lanore Littératures, 190 pages, 15 euros.***

EXPOSITIONS

Philippe Real del Sarte

La carte d'invitation m'avait, il est vrai, éblouie de ses vives couleurs. Je désirais en savoir plus sur cet artiste qui nous priait au fin fond du XIIIe.

Si vous appréciez l'art moderne du tag, courez rue des Frigos. Là en effet, non loin de notre grande Biblio-livre-ouvert, d'anciens entrepôts frigorifiques accueillent des artistes. Ne craignez pas d'entrer plus avant dans ce dédales de ruelles où les fameux tags, barbares et multicolores, s'étalent du sol au plafond : suivez les tags... On s'étonne de lire une affichette ainsi libellée « **On est prié de ne pas tagger les murs** » (*sic*). De passages en ruelles, nous voici à l'*Aiguillage*, la galerie où expose notre peintre.

À dessein, j'arrive avant l'heure précisée afin de l'interroger sur sa manière. Bon géant, style Kersauson, le petit-fils de Maxime me confie que l'écriture est son second violon et me donne un de ses textes, « **pensé, non écrit** » ainsi le présente-t-il. Il réside tantôt à Paris tantôt au Pays basque d'où ces couleurs rouge, rose, flamboyantes, ces corridas esquissées, ces matadors, ces vierges emperlées, le tout en boîte. « **Le tableau-boîte est un lieu, ce n'est plus un tableau fenêtre. Boîte avec vue. demeures ou tombeaux, confessionnal, boîte de Pandore. L'art traditionnel et l'art moderne qui font décidément bon ménage.** »

Monique BEAUMONT

**** Philippe Real del Sarte, du 6 au 29 octobre 2005, à L'Aiguillage galerie, 19 rue des Frigos, Paris XIIIe. Bât. B. Du lundi au vendredi de 11 à 18 heures et sur rendez-vous. (R.E.R. : Bibliothèque François Mitterrand)..***

● Du 1er au 30 octobre 2005, une **EXPOSITION** photographique *Parcours du combattant harki* sera présentée dans la ville de Breteuil (Oise), Centre Jules Verne, salle Nautilus par l'association Citoyens de France, région Picardie et la mairie de Breteuil.

Qui se souvient de Trafalgar ?

L'on commémorera peu, voire pas du tout, chez nous, ce 21 octobre, le bicentenaire de la bataille livrée au cap Trafalgar par la flotte britannique à l'escadre hispano-française de Villeneuve et Gravina. Il est vrai que nous avons tous un peu grincé des dents cet été, lorsque les Godons n'ont pu résister au plaisir d'une reconstitution historique et navale, prudemment avancée, dans la crainte que le mauvais temps, en octobre, gâche les célébrations.

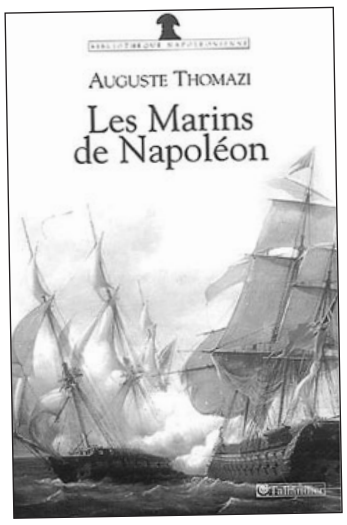

Mauvais souvenir passé sous silence par principe, et ce depuis deux siècles, mais heureusement bientôt occulté par l'anniversaire, proclamé, celui-là, d'Austerlitz.

Il n'empêche que Trafalgar, défaite irréparable, même si elle mit dix ans à porter tous ses fruits, était évitable et qu'elle fut le résultat des errements révolutionnaires.

La faute de la Révolution

Ancien chef d'état-major de l'amiral Ronarc'h pendant la Première Guerre mondiale, Auguste Thomazi, exaspéré des accusations injustes portées contre la flotte impériale, consacra aux Marins de Napoléon *une étude de fond, jamais égalée, et une nouvelle fois rééditée au moment opportun.*

Ce qu'il démontrait, dans cet ouvrage de référence ? La destruction inepte et systématique de nos vaisseaux, de nos équipages, de notre politique navale par la Révolution, de sorte que, en 1798, après neuf ans passés à démolir l'œuvre de Louis XV et de Louis XVI, il ne restait rien d'une marine qui était, en 1788, la première du monde… Encore faudrait-il y ajouter l'exécution systématique, au lendemain de Quiberon, des officiers émigrés du Royal Marine, ou Régiment d'Hector, qui priva sans retour la flotte de ses meilleurs cadres …

Tout cela devait fatalement se payer. L'ambition d'Auguste Thomazi était de montrer que ce n'était pas la faute de nos escadres, ni celle de nos marins, ni celle de nos amiraux, et pas même de Villeneuve. Il était d'ailleurs convaincant et l'héroïsme de nos vaisseaux à Trafalgar prouve assez que nos équipages n'avaient pas démérité. Son second objectif était de blanchir également Napoléon de toute responsabilité dans le désastre. Son analyse des rapports de l'empereur à la mer reste pertinente. Il est exact que Napoléon hérita d'une situation impossible, encore grevée par le désastre d'Aboukir, et que le temps lui manqua, après 1805, pour y porter remède.

Exact aussi que l'empereur, malgré une certaine bonne volonté dans le domaine maritime, obnubilé par ses triomphes terrestres, n'attacha pas assez d'importance à la domination des océans. Ce fut sa perte.

Unique en son genre, quoique souvent copiée et pillée, cette synthèse probe, fervente et brillante reste indispensable à tous ceux qu'intéresse l'histoire navale.

Drame humain

Anne Pons, qui publie Nelson contre Napoléon, d'Aboukir à Trafalgar*, veut, et elle le revendique, raconter et comprendre un drame humain. Que ce drame soit au cœur d'une stratégie complexe, d'un duel de douze années entre deux héros, et d'un combat mythique donne une incontestable ampleur au livre, mais ne lui ôte pas un aspect spécifiquement féminin, fait de tendresse, de pitié et d'incompréhension navrée devant la folie des hommes. L'émotion domine dans ces pages, et peu importe qu'un historien ne soit*

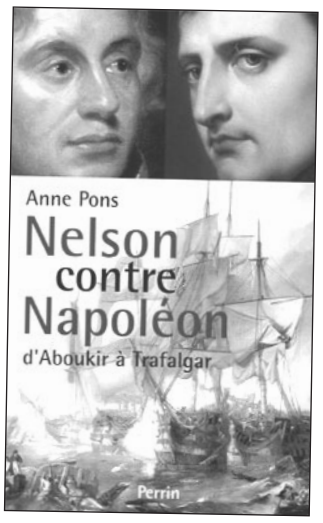

pas sensé en éprouver, ou, en tout cas, la laisser voir. Anne Pons parle d'êtres de chair et de sang, qui aimaient, qui étaient aimés, emportés par des idéaux ou des passions contraires, et qui en moururent. Elle dit une tragédie, avec de beaux accents, et une compassion inimitable qui donne un ton neuf à une histoire connue et change heureusement de la froideur compassée dont on s'imagine trop qu'elle sied au genre historique.

Anne BERNET

*** Auguste Thomazi : *Les marins de Napoléon*. Éd.Tallandier. 370 p., 25 euros (119,71 F).**

*** Anne Pons : *Nelson contre Napoléon*. Éd. Perrin. 295 p., 20,50 euros (134,47 F).**

Chasseur de têtes

par Pierre LAFARGE

Nous cherchions le roman de cette rentrée et nous l'avons trouvé. Son auteur, Clémence Boulouque, était entré avec courage dans le monde littéraire avec *Mort d'un silence,* une évocation poignante de son père, le juge Boulouque, victime de la lâcheté des grands de la république à la fin des années 80.

Clémence Boulouque

Fils d'un chauffeur de taxi de province, Frédéric Marquez a suivi la voie triomphale de notre temps : prépa, « **école de commerce et d'excellence** », banque d'affaires, MBA aux États-Unis. Il décide de donner un tournant à sa carrière en rejoignant les rangs de Profiles, un cabinet international de chasseurs de têtes. Il s'agit de débusquer les meilleurs managers puis de les débaucher pour des clients avides de CV luxueux. Le cadre supérieur est une marchandise recherchée. L'argent coule à flot pour les meilleurs chasseurs de primes. Les portes des plus grands hôtels de Paris, Londres et New York leurs sont grandes ouvertes… Mais en contrepartie il y a les échecs sentimentaux répétés, les vies soudainement brisées autour de soi (à cause de soi ?). La réussite d'une existence tient-elle à la date d'accession au statut de *partner* dans son cabinet ?

Réquisitoire féroce

Avec cette *Chasse à courre*, la jeune romancière poursuit une œuvre fragile et forte à la fois. Elle y dresse, à travers le monde des chasseurs de têtes, un réquisitoire féroce contre la mentalité inculquée dans les grandes écoles de commerce, celle de la primauté absolue donnée à la réussite professionnelle personnelle. L'un des premiers signes forts d'un régime authentiquement français, c'est-à-dire radicalement opposé au règne de l'argent serait le bombardement immédiat et simultané des campus d'H.E.C., de l'E.S.S.E.C. et de l'E.S.C.P.

Décrivant un monde violent, presque dénué de toute humanité, Clémence Boulouque sait également nous entraîner loin de cette vacuité, par exemple lorsque l'on aborde aux rivages brésiliens, au Copacabana Palace de Rio et au souvenir de Stephan Zweig. Malgré l'abjection, la vie reprend ses droits. *Todo bem*.

■

**** Clémence Boulouque :* Chasse à courre*. Éd. Gallimard, 238 p., 16,50 euros.***

D.V.D.

Oliver Twist

■ Je vous parle d'un temps que les moins de quarante ans n'ont pas connu. En 1963, la télévision française n'était constituée que d'une seule chaîne et, qui plus est, en noir et blanc. En semaine, les programmes n'étaient diffusés que durant l'heure du midi et de la fin de journée jusqu'à 23 heures. Les moyens n'étaient pas considérables car la publicité n'avait pas droit de cité sur le petit écran Et pourtant... Les émissions proposées, souvent fabriquées avec des bouts de ficelle, étaient mille fois plus intelligentes et inventives que ce qu'on peut nous proposer aujourd'hui. Plutôt que des jeux vulgaires et crétins au cours desquels des sommes pharamineuses sont distribuées, on pouvait voir *L'homme du vingtième siècle*, au cours duquel un candidat était interrogé sur un sujet pointu par Pierre Sabbag. Les enfants ne se voyaient pas infliger des débilités japonaises mais pouvaient, généralement aux alentours de Noël, découvrir des classiques de la littérature grâce au Théâtre de la Jeunesse, de Claude Santelli. Réalisés dans les conditions du direct, ces dramatiques étaient souvent interprétées par des comédiens prestigieux ou par des débutants qui ont fait carrière depuis.

Koba Films a entrepris l'édition en D.V.D. de ces spectacles et c'est un vrai bonheur. Parmi les titres proposés, *Oliver Twist*, le chef-d'œuvre de Charles Dickens. Le roman est fort bien adapté et joué dans cinq ou six décors seulement mais cela permet de ressortir la théâtralité de l'histoire. Le rôle de Fagin, l'ignoble chef de la bande de voleurs est tenu par le grand Marcel Dalio, révélé avant guerre par Jean Renoir dans *La grande illusion* et *La règle du jeu.* Puissent les enfants et adolescents d'aujourd'hui découvrir l'univers du grand romancier anglais par le biais de cette adaptation. Nul doute que dans les semaines à venir, nous reviendrons sur d'autres titres de cette excellente collection.

Renaud DOURGES

Références : Oliver Twist, *durée 90 minutes. Distribution : Koba Films.*

Échos d'Italie

par Anne BERNET

Entre politiquement correct et talent véritable, parfois éclatant, une nouvelle génération d'écrivains italiens est en train de surgir.

Miroir de notre société

Rossenotti, d'Enrico Remmert, est de prime abord déconcertant et superficiel mais, avec un peu de recul, se transforme en fascinant et désagréable miroir de notre société. De quoi s'agit-il ? Des errances nocturnes de Vittorio Rossenotti, étudiant en droit issu de

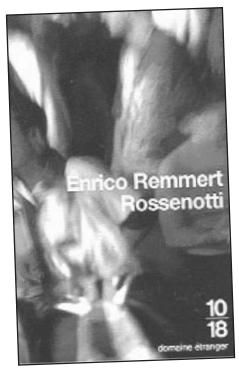

la bonne bourgeoisie turinoise, qui, soir après soir, en compagnie de quelques amis, s'enfonce consciencieusement dans l'alcool et la drogue, et ponctue cette désintégration de coucheries tristes et hasardeuses avec des filles plus paumées encore que lui dont il redoute qu'elles lui transmettent le sida… Aucune volupté, aucune joie dans tout cela, pas même un sentiment triomphant de transgression, car il y a longtemps que ces pratiques sont entrées dans les mœurs.

On ne sait ce qui pousse le garçon à s'adonner à ce qui ne lui cause aucun plaisir et lui inspire la crainte perpétuelle d'une mort inepte et prématurée, sinon une indifférence absolue de la vie. Des lambeaux de sentiments, amour, amitié, surnagent dans ce naufrage moral, sans donner à Vittorio la force de se reprendre. C'est l'effarement que suscite cet ectoplasme, puis la pitié devant un pareil gâchis. Remmert n'émet aucun jugement ; il se contente de mettre en scène un héros représentatif de son temps. Le lecteur émerge sidéré. Durablement.

Trente ans déjà

Le contraste est d'autant plus frappant avec l'univers d'Hans Tuzzi et de son héros, le commissaire Melis, dont les aventures se déroulent à Milan dans les années 70. Les trente ans écoulés ont tant changé les façons occidentales de vivre et de penser qu'il semble qu'un abîme de plusieurs siècles sépare les protagonistes de ces romans. Tuzzi, qui écrit aujourd'hui, en joue et devient un étonnant révélateur de cette évolution.

Quel rapport entre un chauffeur de bus assassiné sur un terrain vague, les libraires d'ancien les plus cotés d'Italie, et le milieu très fermé de la bibliophilie internationale où les livres s'échangent pour des montants astronomiques ? En apparence aucun. Sur fond de conflit social, les machinistes menaçant de se mettre en grève, Melis doit retrouver un coupable insaisissable, peut-être protégé en haut-lieu et dont il ne sait rien, sinon qu'il est en train de prendre goût au sang.

L'intrigue policière, un peu contournée, est d'un intérêt relatif, ponctuée d'une initiation à la bibliophilie et à la reliure par moments interminable. Mais *Le Maestro à la tête fracassée*, bon exemple d'une nouvelle tendance, très intellectuelle, du roman policier, a surtout le mérite de ressusciter un monde où certains comportements étaient jugés contraires aux bonnes mœurs, et condamnés comme tels. Chacun trouvait cela normal. De nos jours, l'on est presque parvenu à nous convaincre qu'il s'agissait d'une intolérance coupable et honteuse…

Flic sous Mussolini

... Voire de nauséabonds relents de fascisme… En Italie comme ailleurs, "les années les plus noires de notre histoire" fournissent aux littérateurs d'inépuisables sujets d'inspiration, en même temps que la garantie d'être encensés par la critique. *Enquête interdite*, de Carlo Lucarelli, use modérément de ces ficelles, de sorte que le résultat évite le conformisme agaçant.

Grand émoi à Rimini en cet été 1936 : le Duce passe ses vacances dans cette station balnéaire et rien ne doit nuire à son repos ni à sa sécurité. Aussi est-il contrariant de découvrir sur la plage, un peu trop près de sa villa, le cadavre d'une entraîneuse locale qui entretenait

une relation discrète avec un brillant diplomate italien. Comme il n'est pas question de soupçonner un ami de Ciano, la police se rabat sur le protecteur de la jeune personne, lequel avoue complaisamment. Au grand dam du vice-commissaire Marino, de mauvaise humeur depuis que sa femme l'a quitté et décidé à ne pas lâcher l'enquête avant de tenir le vrai coupable.

Tout l'art de Lucarelli, en sus d'une peinture de la société des années 30 qui sait éviter la caricature, est de ne pas transformer Marino en héros anti-fasciste, se bornant à peindre un flic têtu et honnête, acharné à bien faire son métier, pas insensible au charisme de Mussolini, indifférent à la politique, et probablement assez proche de la réalité de l'époque.

Les parfums de la terre

La guerre d'Alcina, de Romana Petri, s'avère plus manichéenne puisque, d'obligation, il convient d'être rouge pour être bon. La preuve en étant que le père d'Alcina, qui éprouvait quelque sympathie pour le Duce, le paye en Purgatoire, ainsi qu'il l'explique à sa fille. De quoi conforter celle-ci dans son engagement politique et son soutien à la résistance, et la convaincre d'entraîner son jeune frère dans la lutte armée.

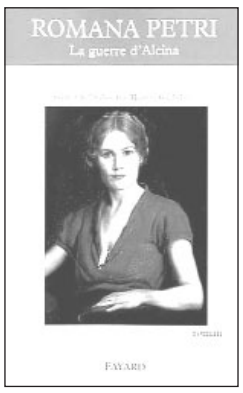

Alcina, qui s'est sacrifiée à l'éducation de son cadet, et qui cache une peur obsessionnelle de la mort, est-elle, isolée au fond de sa ferme ombrienne, en train de perdre la tête ? Cache-t-elle, sous sa légère folie, une autre forme de sagesse ? Au-delà d'une peinture convenue des maquis et de la guerre, et même de ce portrait de femme fragile et forte, le talent de Romana Petri est dans l'art de dire les parfums de la terre sous le soleil, la couleur du brouillard sur les vallées, et la pluie qui claque aux vitres des maisons oubliées dans des campagnes perdues.

Un long mensonge

Il y a des jours où le monde vacille autour de vous. C'est ce qui arrive à Gianni Orzan, romancier pour enfants adulé, époux et père de famille heureux, lorsque, après avoir, dans un instant de compassion délirante, abandonné le montant, important, d'un prix littéraire à la mère d'un de ses petits lecteurs plongé dans le coma, il se fait enlever devant la gare de Rome par un taxi clandestin armé d'un pistolet. Ledit chauffeur de taxi lui explique qu'il était le meilleur ami de son père, mort récemment, et que le général Orzan, membre fondateur de Gladio, l'organisation militaire clandestine anti-communiste italienne, figure de la Démocratie chrétienne, était en réalité un officier soviétique et un agent dormant du KGB…

Confronté à ces révélations, en apparence aberrantes, mais accompagnées de détails troublants, à la possibilité que toute sa vie n'ait été qu'un long mensonge, Gianni ne sait plus où il en est, et, quand il découvre que sa femme l'a trompé, c'est plus qu'il ne peut en supporter.

La force du passé, de Sandro Veronesi, est sans conteste l'un des plus remarquables romans de ces dernières années. D'une drôlerie extraordinaire, d'une immense tendresse, cette réflexion sur le vrai et le faux, la fragilité de nos certitudes, notre égoïsme et notre indifférence aux autres, même ceux qui nous sont les plus proches, sur l'amour et le pardon, est d'une profondeur rare. Il mérite impérativement d'être lu.

Un Maigret italien

Andrea Camilleri, à quatre-vingts ans, n'appartient certes plus à la génération des auteurs qui montent, mais son œuvre romanesque, encore mal connue en France, sans doute parce que son savoureux dialecte sicilien se révèle très difficile à traduire, vaut, elle aussi, le détour. Serait-ce diminuer Camilleri que le décrire comme le Simenon du Mezzogiorno ? Il y a incontestablement du Maigret chez le commissaire Montalbano, un Maigret plus jeune qui évoluerait dans l'Italie du XXIe siècle débutant, mais aurait gardé son sens de l'humain, son amour de la vie et de la bonne chère. Ajoutez-y un humour extrême, un sens de la dérision qui fait passer des larmes au rire et vice-versa en un instant, et vous entrerez de plain-pied dans le microcosme de la petite ville sicilienne de Vigàta, où tout est toujours plus inquiétant qu'il y paraît.

Ainsi de ce couple de vieillards parti au sanctuaire de la Madone de Tindari, et qui n'a jamais regagné son immeuble bourgeois, un immeuble devant lequel, le lendemain, l'on a assassiné un jeune informaticien trop porté sur les femmes mariées… Montalbano, mis sur l'affaire, en dépit de ses mauvaises notes, grâce à une indisposition de son supérieur, flaire

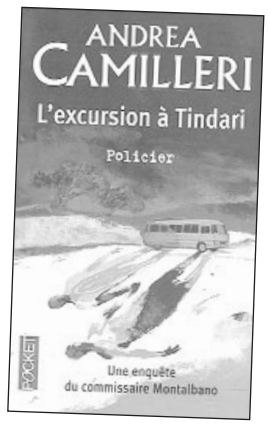

vite une sale histoire. Si sale que le parrain local s'en inquiète. Car les temps changent, même pour la Mafia, et les truands à l'ancienne mode ne reconnaissent plus leur famille…

L'excursion à Tindari se savoure. Camilleri ne se contente pas d'écrire des polars ; il est, tout simplement, un grand, un très grand romancier.

■

**** Enrico Remmert :*** **Rossenotti.** ***Coll 10-18. 182 p., 7,17 euros (47 F).***
**** Hans Tuzzi :*** **Le Maestro à la tête fracassée.** ***Éd. La Table Ronde. 333 p., 21 euros (137,75 F).***
**** Carlo Lucarelli :*** **Enquête interdite.** ***Éd. Fayard. 310 p., 17 euros (111,51 F).***
**** Romana Petri :*** **La guerre d'Alcina.** ***Éd.Fayard. 270 p., 18,60 euros (122 F).***
**** Sandro Veronesi :*** **La force du passé.** ***Éd. Plon. 235 p., 18 euros (118,07 F).***
**** Andrea Camilleri :*** **L'excursion à Tindari.** ***Presses-Pocket. 275 p., prix non communiqué.***

LUS AUSSI

● **François de Crécy :** ***VENEZIANAMENTE***
M. de Crécy n'est pas italien, mais il est, au moins d'adoption, vénitien. Ce que vient encore prouver, après un délicieux *Venise* aux éditions de Paris, cette longue promenade aimable et extasiée dans les rues de la Sérénissime. Rien d'ennuyeux ou de convenu ici, mais des souvenirs, des anecdotes, des impressions, une atmosphère enfin surgie sous la plume élégante d'un honnête homme. Illustré par Michel Mohrt, présenté par Jean d'Ormesson, ce petit livre est un régal, en même temps qu'une incitation au départ pour Venise.
** Éd. du Rocher. 208 p., 19,90 euros (130,54 F).*

● **Leonardo Sciascia :** ***UNE HISTOIRE SIMPLE***
Cette nouvelle, que le romancier sicilien dicta sur son lit de mort, résume son œuvre entière : un cadavre dans une maison abandonnée, puis d'autres, l'ombre de la Mafia, des policiers qui préféreraient ne pas poser de questions, et certains qui en posent. Un texte incisif et dur qui épingle certaines faiblesses étatiques italiennes.
** Coll. 10-18. 75 p., 5,79 euros (37,98 F).*

● **Vincenzo Cuoco :** ***ESSAI HISTORIQUE SUR LA RÉVOLUTION DE NAPLES***
Présenté par Michel Vovelle, en édition bilingue, français-italien dans l'édition définitive de 1806, un récit, doublé d'une réflexion politique, sur le mouvement jacobin et l'instauration de la brève république parthénopéenne, après l'entrée de Championnet à Naples en 1798. Un document essentiel.
** Les Belles Lettres. 330 p., 37 euros (242,70 F)*

"Tout bien pesé"

par **Jean-Baptiste MORVAN**

Il peut arriver que les papiers de finance eux-mêmes nous procurent la surprise d'un bonheur imprévu. Je n'avais pas remarqué jusqu'à ces derniers jours leur fidélité discrète, quoique relative, à la mention des francs en dessous des évaluations en eu-

Poids municipal de Gaillac

ros. Obstination méritoire, justifiée par la psychologie des usagers, encore rebelles à l'emploi de ce vocable qu'il m'arriva naguère de comparer au bruit de régurgitation produit par le bébé atteint de réticences digestives ! Quoi qu'il en soit, tout archaïsme conserve son charme secret, au moins discret, pour une âme française, même s'il ne concerne qu'un passé encore récent...

Je me pris à repenser à l'objet toujours présent sur ma table de travail : un cadeau offert il y a quelques années. C'est la reproduction en bronze d'un "poids de ville" de 1291 provenant de l'aimable cité de Gaillac. Les motifs qui ornent ce poids ont tout pour plaire : à l'avers, le coq figurant sur les armes de la ville ; au revers, une fleur-de-lys rappelant les trois placées au chef du même blason. L'original est au musée de Cluny, et ce souvenir du Moyen-Âge possède la même magie inhérente à la noblesse des traditions héraldiques : celle qui s'attache aussi au mot "franc", objet de nos présentes méditations... Il n'est pas de liberté bien "française", de "franchise" sans blason. Il y a des prestiges immortels contre lesquels les pires cuistres fanatiques de modernité ne peuvent rien.

L'idée m'est venue de créer un club d'amateurs éclairés, soucieux de rendre vie à toute une farandole médiévale de vocables relatifs à nos anciennes mesures, tant de poids que de longueur ou autres catégories victimes infortunées du système métrique. C'est une très ancienne cantilène qui continue à bercer nos mémoires et à pimenter notre langage.

*En un temps où l'on se penche volontiers sur les vestiges de nos anciens parlers, il est juste que l'on fasse un sort honorable à tous ceux qu'illustrent le proverbe royal « **toujours raison garder** » qui rejoint la vieille locution encore usuelle : « **tout bien pesé...** ». La notion de mesure peut impliquer rigueur et sévérité, comme la vieille menace biblique : « **Mane, Thecel, Pharès** », "compté, pesé, divisé". Mais il n'est point défendu de réinsérer ce trinôme dans notre conscience atavique, prudente et capétienne...*

Vieux langage

*Bien des noms de mesures affectées aux réalités de jadis sont sorties de l'usage, mais fleurissent encore dans la création de métaphores. Je ne sais si l'on use encore en Bourgogne de ce terme de "demi-muid" qui désignait... deux muids ! Mais la conscience poétique de la France réclame un répertoire de ces noms charmants : aune, coudée, toise ; et, pour les monnaies, le liard, le "rouge-liard" et le "patard", le "scrupule" des apothicaires, ainsi que le "grain" : « **quatre grains d'hellébore** », c'est une jolie quantité !...*

N'oublions pas le "pied" qui semble éternellement promis à des acceptions comiques, quoique primitivement affecté à une mesure sérieuse. Il y a pour bien des termes une propension à introduire le sourire dans le discours : le liard – et jadis le "patard" quand on évoquait l'avarice, par exemple, avec un brin d'indulgence. Retrouver tous ces legs du vieux langage, c'est pour nous revivre quelques instants dans la France des anciens Rois et de Jean de la Fontaine.

■

■ ***Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.***

Ouvrages déjà présentés dans le Trésor de l'Action française

- **Jacques Bainville :** *Les conséquences politiques de la paix* (6/1/05), *Histoire de France* (21/10/04), *Napoléon* (7/4/05).
- **Augustin Cochin :** *Les sociétés de pensée et la démocratie moderne* (3/2/05).
- **Léon Daudet :** *Bréviaire du journalisme* (16/6/05), *Le stupide XIXème siècle* (21/4/05)), *Les Universaux* (18/11/04), *Vers le Roi* (20/1/05).
- **Pierre Gaxotte :** *La Révolution française* (21/7/05)
- **Pierre Lasserre :** *Le romantisme français* (25/8/05).
- **Charles Maurras :** *Anthinéa* (3/3/05), *Au signe de Flore* (16/9/04), *L'avenir de l'intelligence* (7/10/04), *La Contre-Révolution spontanée* (17/2/05), *La Démocratie religieuse* (5/5/05), *De Démos à César* (17/3/04), *Le dilemme de Marc Sangnier* (19/5/05), *Kiel et Tanger* (16/12/04), *L'ordre et le désordre* (28/7/05), *Pour un jeune Français* (15/9/05), *Mes idées politiques* (4/11/04), *Réflexions sur la Révolution* (6/10/05), *Trois idées politiques* (2/12/04).
- **Léon de Montesquiou :** *Le système politique d'Auguste Comte* (2/6/05).
- **Maurice Pujo :** *Comment Rome est trompée* (1/9/05).

Si vous désirez vous procurer tel ou tel de ces ouvrages, vous pouvez interrroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

L'Enquête sur la Monarchie de Charles Maurras

par **Aristide LEUCATE**

« **Oui ou non, l'institution d'une monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée est-elle de salut public ?** » C'est par cette célèbre interrogation que débute la magistrale *Enquête sur la monarchie* parue pour la première fois en 1901. Cette œuvre que d'aucuns qualifièrent de « **bréviaire de l'Action française** *»», est effectivement, avec *Mes idées politiques*, la pierre angulaire de la doctrine politique de Charles Maurras. L'*Enquête sur la monarchie*, bien plus qu'une somme de témoignages et de réflexions, est surtout la preuve inaltérable que la monarchie française est bien de ces réalités organiques, résolument vivantes, porteuses d'un patrimoine, d'un héritage qui nous rapproche sans cesse de l'héritier.

Les royalistes

S'efforçant de « **lire le tableau des réalités nécessaires, comme le voient les yeux, comme le comprend la raison** », Maurras, s'adresse d'abord « **aux deux Français qui, par leurs fonctions** (…) **occupent les plus hautes situations auprès du chef de la Maison de France** ». Il s'agit de l'avocat André Buffet et du comte de Lur-Saluces. Recensant les réponses à son *Enquête*, Maurras nous livre un argumentaire politique serré. Glanant chez le premier la définition suivante du parlementarisme : « **est parlementaire quiconque préfère des explications à une attitude** », il recueille chez le second cet appel à la simplification politico-administrative de la France, toujours d'actualité : « **Les départements sont à supprimer, presque tous ne répondant à rien de réel. Ils sont à remplacer par des régions beaucoup plus vastes** ».

Quoi qu'il en soit, le principe autant que la finalité de la monarchie résident dans le relèvement politique, économique, social, moral et intellectuel de la France. De ce point de vue, les conclusions de l'*Enquête sur la monarchie*, sont, hélas, toujours valables. Dans une lettre à l'auteur de l'*Enquête*, le duc d'Orléans synthétise l'opinion générale des royalistes interrogés, qui demeure, depuis toujours, celle de l'Action française : « **L'unité profonde de la conception royaliste** [tient à ce qu'] **elle est réformatrice** ». La leçon primordiale qui ressort de cette consultation des plus incontestables royalistes qui furent est donc que « **la monarchie doit être forte** […], **la décentralisation et la liberté d'association** [étant] **les conditions nécessaires des libertés civiles** ».

Le Martégal, souhaitant éprouver les résultats de son *Enquête*, se tourne vers des « **spécialistes de** […] **science politique,** […] **ceux qui ont songé au problème nationaliste français** ». Ce faisant, il fait contradictoirement et honnêtement état des arguments développés par les uns et par les autres avant d'apporter la riposte. Convaincre pour vaincre, telle serait l'épigraphe de ce livre majeur qu'est *l'Enquête sur la monarchie*. Dès lors, dans l'esprit de la plus pure tradition antique, Maurras convoque sur l'agora tous ceux que la chose publique intéresse : républicains, poètes, historiens, hommes politiques ont répondu à cette question, cruciale, entre toutes, de la restauration monarchique.

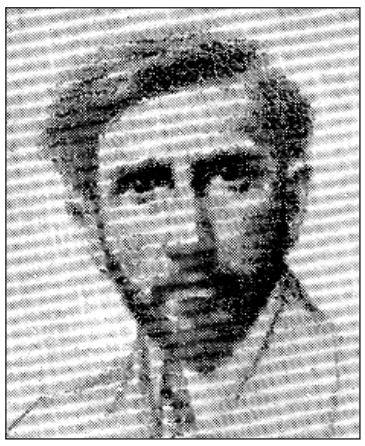

Charles Maurras

Barrès et quelques autres

La scène est prestigieuse : Paul Bourget, Maurice Barrès, Sully Prudhomme, Jacques Bainville, Frédéric Amouretti, Henri Vaugeois, Jules Lemaître, *etc.* Sans pouvoir les résumer tous, on signalera, par exemple, la fameuse critique de Maurice Barrès considérant « **qu'une intelligence jugeant *in abstracto* adopte le système monarchique qui a constitué le territoire français** » et raillant aussitôt l'absence, en France, d'une « **famille ralliant sur son nom la grande majorité des électeurs** ». Maurras objectera fermement que « **le pouvoir royal, comme tous les pouvoirs, est antérieur à l'acceptation et à l'assentiment des électeurs** ».

À sa suite, dans une autre lettre, Jacques Bainville s'émerveillera de ce que « **la monarchie est déjà organisée avant qu'on sache si jamais le roi montera sur le trône** ». Mais, observe-t-il à l'adresse de Maurras, les réformes nécessaires exposées dans l'*Enquête* doivent être rendues « **sensibles à l'esprit le plus simple** », tant « **l'ignorance naïve des masses est sans limites** ». Maurras souscrit sans réserve à « **son projet de réforme pratique** » insistant particulièrement sur le caractère « **indispensable** » de la réforme judiciaire « **car tout le monde souffre des chinoiseries de notre justice** ».

Le maître de l'Action française peut également compter sur d'autres esprits brillants qui viennent enrichir son *Enquête*. Il en va ainsi de Frédéric Amouretti qui, rappelant l'empreinte laissée par « **la monarchie tempérée** » d'avant 1789, note, par contraste, qu'« **au point de vue des personnes, comme au point de vue national, pour l'énergie et pour l'intelligence, France et Français, nous sommes bien inférieurs à ce qui existait au temps de saint Louis et de François Ier** ». Si nos gouvernants sont, pour « **beaucoup d'entre eux** […] **d'une médiocrité trop basse, cela est dû à l'introduction continue et croissante, pendant un siècle, des procédés démocratiques pour le choix des politiciens et administrateurs** ». À ces lignes, on mesure combien la situation n'a fait qu'empirer depuis.

Le salut public

L'objectif de *l'Enquête sur la monarchie* est de contribuer à l'avènement d'une opinion royaliste en France. Dans sa conclusion du troisième livre de l'*Enquête*, Maurras, dans un dialogue à l'antique, affirme que la monarchie ne pourra se faire que « **par la force** », c'est-à-dire « **par l'union** […] **sur la vérité politique**, [à savoir] **la monarchie** ». Point de conspiration ni de secret, et encore moins de *pronunciamiento* mais bel et bien « **organiser l'état d'esprit pour rendre possible et facile le coup** […], **ne jamais perdre de vue la visée** ».

En d'autres termes et en paraphrasant Maurras pour résumer Gramsci, "culture d'abord !". L'Action française a pour but, rappelle Maurras dans *Si le coup de force est possible*, « **l'établissement de la monarchie** […] ; **disons qu'exactement il s'agit de la royalisation, de la monarchisation du pays** ». Menant une entreprise de salut public, « **la plus sainte des lois** », l'Action française tend à sortir la France des griffes des partis, parce que « **la France n'est pas un parti** ».

On le voit, *l'Enquête sur la monarchie* n'a rien perdu de sa pertinence et de son actualité et, plus que jamais, il est impérieux, citant le mot du Prince, de « **réformer pour conserver** ».

■

***Cf.* Ch. Maurras, *Enquête sur la monarchie* suivie de *Une campagne royaliste au Figaro* et de *Si le coup de force est possible*, Bibliothèque des œuvres politiques, Paris, 1928.**

Centre Royaliste d'Action française

Cercles étudaints

Les conférences étudiantes ont lieu **chaque vendredi à 19 h 15** (sauf vacances et jours fériés) dans les locaux de l'Action française, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er, métro Palais-Royal.

21 octobre :
La légitimité royale, par Pierre LAFARGE
28 octobre :
Pas de réunion (vacances scolaires)
4 novembre :
Islam, les enjeux actuels, par Sébastien de KERERRO
11 novembre :
Pas de réunion (fête de la Victoire)
18 novembre :
Immigration : intégration ou désintégration,
par Olivier DEJOUY

Le 11 novembre à Nîmes

Le vendredi 11 novembre 2005, nos amis et sympathisants du Gard, Vaucluse, Hérault sont invités à participer à une cérémonie au monument aux morts de l'Action française (1914-18) au cimetière de Nîmes.

Rendez-vous à **9 h 15** à l'entrée du cimetière Saint-Baudile, route d'Avignon.

À 12 h 30 déjeuner sous la présidence de **Pierre PUJO** au restaurant *l'Orangerie*, 755 rue Tour de l'Evêque à Nîmes (grand parking).

**** Prière de s'inscrire avant le 1er novembre auprès de M.. Pierre Bréban, 44 rue Rouget de l'Isle, 30000 Nîmes. Téléphone : 04.66.21.89.62.***

Centenare de l'Institut d'Action française

Directeur Michel FROMENTOUX
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél : 01 40 39 92 14

Samedi 12 novembre 2005

À l'occasion du centenaire de l'Institut d'Action française, nous vous invitons à prendre avec nous

LE VERRE DE L'AMITIÉ À 18 HEURES

dans les bureaux de l'Action française
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris

Allocutions de Pierre PUJO et de Michel FROMENTOUX

R.S.V.P. à Michel Fromentoux
Tél : 01 40 39 92 14 *ou* ***01 40 39 92 06*** - fromentouxmi@wanadoo.fr

••••••••••••••••••

Mercredi 16 novembre 2005

2e séance du cycle 2005-2006

CHARETTE CHAMPION DE LA FIDÉLITÉ

par Anne BERNET
écrivain, historien

à 20 h 30 précises

Brasserie *Le François-Coppée*, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : ***5 euros****.*
Étudiants et chômeurs : ***2 euros****.*

C.R.A.F.

ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél : 01-40-13-14-10 – **Fax** : 01-40-13-14-11
Dans la ligne du mouvement fondé par **Pierre JUHEL**

DIRECTOIRE
Président : **Pierre PUJO**
Vice-Président : **Stéphane BLANCHONNET**

CHARGÉS DE MISSION
Formation : **Pierre LAFARGE**
Secrétaire général des étudiants : **Thibaud PIERRE**
Administration : **Mlle de BENQUE d'AGUT**

COTISATION ANNUELLE :
membres actifs (32 €), étudiants, lycéens, chômeurs (16 €), bienfaiteurs (150 €)

HOMMAGE À VLADIMIR VOLKOFF

● La Sainte Liturgie orthodoxe sera célébrée à la mémoire de notre ami Vladimir VOLKOFF, **le lundi 7 novembre 2005**, à 19 heures, à l'Institut Saint-Serge, 93, rue de Crimée, 75019 Paris.

LA MARCHE DE VILLERS-CÔTTERETS

Contre le totalitarisme culturel

En cette matinée ensoleillée du 9 octobre Villers-Cotterêts commençait à s'éveiller. Deux drapeaux québécois ornaient les fenêtres de l'hôtel situé face à l'entrée du château. Ils annonçaient que quelque chose allait se passer dans cette ville du Valois où le roi François Ier promulgua en 1539 l'ordonnance qui rendait obligatoire l'usage du français pour la rédaction des actes publics. Les drapeaux avaient été apportés du Québec par le journaliste **Robert Bertrand**.

Aujourd'hui devait se dérouler la "Grande Marche citoyenne" organisée par le Forum francophone international pour protester contre l'invasion de la culture anglo-saxonne et de la langue anglo-américaine et soutenir le projet de convention sur la diversité culturelle qui doit être signé prochainement à l'U.N.E.S.C.O., sauf obstruction des États-Unis.

Dans la campagne ensoleillée

À 10 h 30, les participants se rassemblaient à Largny, à quatre kilomètres de Villers-Cotterêts, où ils étaient accueillis par le maire **Jean Saumont**, et un généreux buffet.

À 11 heures une sonnerie de trompes de chasse donnait le signal du départ pour 300 marcheurs en direction de Villers-Cotterêts, à travers une paisible campagne où déjà les champs avaient pris leur repos hivernal. Le cortège était conduit par un jeune costumé dont la silhouette évoquait François Ier. À ses côtés, on remarquait **Albert Salon**, président pour la France du Forum francophone international et organisateur de la journée, ainsi que son épouse, ses adjoints **Alfred Mignot**, **Denis Griesmar**, **Philippe Kaminski**, **Joël Broquet**, **François-Marin Fleutot**, **Jean Saumont**, les **amiraux Debray et Gaucherand**, **Henri Fouquereau**, **Pierre Pujo**, etc.

Dans la longue file qui s'étirait sur la route, on notait encore la présence de membres de diverses associations défendant la langue française, de la C.F.T.C., de l'Action française, de la Compagnie d'Artagnan et Planchet, de Belges, de Laotiens, d'Allemands, etc.

Au balcon de François Ier

Parvenus à Villers-Cotterêts, les participants se rassemblaient dans la vaste cour du château Renaissance dont certaines parties, éprouvées par le temps, attendent leur restauration. Du haut de l'élégant balcon de pierre au-dessus de la porte d'entrée, plusieurs orateurs prenaient brièvement la parole autour d'Albert Salon : le maire de Villers-Cotterêts, **M. Bellière**, et celui de Largny, **Jean Saumont, René Dosières**, député de l'Aisne. **Jacques Myard**, député des Yvelines, **Jacques Pelletier**, ancien ministre, **Christian Valantin**, directeur du Haut Conseil de la Francophonie, le Belge **Gendebien**.

Une réception dans une salle municipale attendait ensuite les participants, suivie d'un déjeuner où prenaient place de nombreuses personnalités, Albert Salon faisait état des multiples encouragements qu'il avait reçus de parlementaires.

Parmi les interventions au micro, on notera celle du représentant de la C.F.T.C., **M. Cuisiniez**, qui a dénoncé la **« discrimination linguistique »** pratiquée par certaines entreprises qui imposent à leurs collaborateurs de communiquer en anglais sans nécessité. Le français n'est pas seulement visé mais aussi les autres langues européennes. Ce despotisme culturel anglo-saxon est intolérable.

Pierre Pujo, reprenant l'analyse du professeur Pillorget dans notre précédent numéro (cf. *A.F. 2000* du 6/10/05) a rappelé les circonstances dans lesquelles François Ier avait promulgué son ordonnance. Il a souligné que celle-ci n'était nullement dirigée contre les langues régionales mais officialisait l'usage de la langue française à une époque où le latin n'était plus compris par le peuple. Pierre Pujo a aussi dénoncé l'action perverse des institutions européennes pour imposer l'anglais comme langue commune.

Le 9 octobre, sur les routes du Valois

Face à l'invasion

Bien d'autres interventions ont témoigné de la diversité culturelle et spirituelle des participants. Un dénominateur commun les réunissait tous : la volonté de faire barrage à l'invasion culturelle anglo-saxonne. Le gouvernement français n'est pas dépourvu de moyens pour cela, mais il s'en préoccupe peu. Quant aux milieux d'affaires, ils ont pour la plupart capitulé devant le tout-anglais, au point d'organiser en France des rencontres internationales où l'on ne parle qu'anglais !

Avant que l'assistance ne se sépare, Albert Salon a lancé un appel pour la restauration du château de Villers-Cotterêts. Des concours privés seront nécessaires mais avant tout les pouvoirs publics doivent en prendre l'initiative... Au fait, pourquoi l'Académie française ne prendrait-elle pas sa part dans la remise en état de ce haut-lieu de notre langue ?

Jacques CEPOY

Dimanche 13 novembre 2005
à 12 h 30
BANQUET DES AMIS DE L'ACTION FRANÇAISE

sous la présidence de Pierre PUJO

avec la participation de **S.A.I. la Princesse VINH-THUY**

François BEL-KER, Thierry BOUCLIER, Michel FROMENTOUX, Élie HATEM, Pierre HILLARD, François LEGER, Général (c.r.) Jacques Le GROIGNEC, Houchang NAHAVANDI, Jean-Pîerre PAPADACCI, René PILLORGET...

Palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris

Métro Maubert-Mutualité – Autobus : ligne 63. Parkings : place Maubert et boulevard Saint-Germain

Stands variés, dédicaces d'auteurs, etc.

Inscription obligatoire (nombre de places limité)

Réservez dès maintenant auprès de l'Action française, 10, rue Croix-des Petits-Champs, 75001Paris - Tél : 01 40 39 92 06
Chèques à l'ordre de la PRIEP
Adultes : 39 euros ; Lycéens et étudiants : 20 euros; Enfants : 15 euros

La Catalogne en marche vers la sécession

par Pierre HILLARD

La primauté croissante des documents européens sur les textes nationaux et la montée en puissance de la Commission européenne mais aussi de la Cour européenne de justice par rapport aux gouvernements nationaux agissent comme un dissolvant sur les États-nations. Tous les pays européens sont concernés par ce poison. Cependant, certains ont le triste privilège d'être à la pointe d'un début d'éclatement de leurs structures étatiques. L'Espagne en est le prototype par excellence.

> ***Nous assistons à l'émergence d'une euro-région qui ne menace pas moins Paris que Madrid.***

Depuis la fin du régime franquiste, ce pays est organisé en 17 communautés autonomes. Bénéficiant de larges prérogatives politiques et financières, ces régions dont certaines sont fortes d'une identité culturelle prononcée, défendent avec vigueur leurs particularismes face à Madrid. Ce phénomène était à peu près gérable tant que ces 17 communautés autonomes restaient soumises à l'autorité politique de l'État espagnol.

Délitement

La construction européenne bouleverse radicalement la donne puisque désormais les représentations politiques régionales s'adressent de plus en plus à Bruxelles sans passer par la voie nationale.

Ce délitement a pris dans le cas espagnol un tour particulièrement tragique pour les défenseurs de l'unité castillane. Le 30 septembre 2005, le parlement régional de Catalogne a adopté à une écrasante majorité (120 voix pour et 15 voix contre) un nouveau statut qui révolutionne la position de cette riche région d'Espagne.

En réalité, ce statut est une constitution déguisée forte de 227 articles qui assurent à la Catalogne la gestion pleine et entière de l'exercice de droits fondamentaux comme la justice (avec un Tribunal supérieur catalan), le droit civil, la fiscalité, l'éducation, l'immigration, l'agriculture, l'eau, un droit de regard et une coopération en tout genre avec les territoires de culture catalane hors des limites administratives de la Catalogne espagnole (le Roussillon est concerné au premier chef), le sport, les ports et les aéroports, le tout avec prééminence de la langue catalane. Tous les impôts récoltés et gérés seraient du ressort des instances de la Catalogne qui reverseraient un quota annuel à Madrid au titre de la solidarité avec d'autres régions économiquement moins avancées.

Cette disposition permettrait à Barcelone d'ouvrir ou de fermer à volonté le robinet financier avec toutes les possibilités de chantage et de pression à l'égard d'une Espagne moribonde de la part d'une région se définissant désormais dans l'article 1 de ce nouveau statut comme « **une nation** » et précisant quelques articles plus loin que ses citoyens ont « **le devoir de déterminer librement leur futur en tant que peuple** ».

« L'eurorégion Pyrénées-Méditerrannée »
(Les Echos, *2/11/04)*

Un cap a été franchi. La constitution espagnole ne reconnaissant qu'une seule nation dans son article 2 affirme « **l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols** ». Désormais, le statut catalan est en porte-à-faux avec le cadre politique castillan qui, pour être totalement appliqué, doit être adopté à la majorité simple aux Cortès.

Or le gouvernement socialiste espagnol sous la direction de José Luis Zapatero est divisé sur les revendications catalanes. Qui plus est, il ne détient de majorité qu'avec l'appui des socialistes catalans et de leurs alliés indépendantistes, la gauche républicaine catalane de Josep-Lluis Carod Rovira (E.R.C.). Autant dire que la marge de manœuvre du gouvernement espagnol est des plus étroites.

Certains envisagent de modifier la constitution espagnole afin de la rendre compatible avec le nouveau statut catalan. Mais cette révision nécessite une majorité des deux tiers et l'opposition espagnole (le parti populaire) s'oppose farouchement à l'émancipation de la Catalogne.

Bouillonnement sécessionnniste

En tout cas, les revendications de Barcelone pilotées par le président de Catalogne Pasqual Maragall, ancien dirigeant du Comité des régions (créé par le chancelier Kohl) et fin connaisseur de la machinerie européenne, s'appuient largement sur tous les textes germano-européens (régionalisation, reconnaissance ethno-linguistique, …) qui commencent à prendre forme sur le sol ibérique.

Le bras de fer imposé par Barcelone à Madrid fait des émules partout en Espagne. En effet, les autres communautés autonomes refusent d'être reléguées en « **régions de seconde zone** » et exigent de plus en plus les mêmes prérogatives catalanes, en particulier une complète autonomie financière. Le bouillonnement sécessionniste fait tâche d'huile puisque le vice-président de Galice, Anxo Quintana, a fait savoir que le gouvernement régional préparait un nouveau statut officialisant la nation galicienne.

Bref, le bateau espagnol prend l'eau de toutes parts. Mais il faut aller encore plus loin. En effet, à l'initiative du président Pasqual Maragall, une eurorégion Pyrénées-Méditerranée englobant la Catalogne, l'Aragon, les Iles Baléares, Midi-Pyrénées et le Languedoc Roussillon *(voir carte ci-jointe)* a vu le jour en octobre 2004. Avec 13 millions d'habitants et forte d'un PIB représentant 12,7 % du total français et espagnol, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle entité transfrontalière politique, économique et financière qui s'affirmera aux dépens de Madrid et de Paris. Ce n'est pas l'effet du hasard si la première initiative de ce nouveau bloc territorial fut d'établir un bureau permanent à Bruxelles. Ce phénomène se reproduit partout en Europe où émergent des eurorégions (Kent/Nord, Saar-Lor-Lux Rhin, …). Ces dirigeants régionaux savent où se trouvent les vrais maîtres de l'Europe.

■

**** Auteur de* La décomposition des nations européennes*, aux Éditions François-Xavier de Guibert, 2005.***

Édité par PRIEP S.A. au capital de 192.085 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0407K86761 – Directeur de la publication : Pierre Pujo